



ENDETTEMENT

Les «poursuites» ont augmenté de 26% depuis 2000. Des solutions existent pour sortir de la spirale de l'endettement. >>> **PAGE 7**

L'Impartial

arc
PRESSE

Journal édité à La Chaux-de-Fonds depuis 1881

JA 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
PUBLICITÉ

Samedi 6 novembre
de 9h à 17h
Bourse-exposition
de jouets anciens
et multicollections
AUVERNIER
Salle polyvalente
(proximité tram et parking)
Cantine dans la salle
Entrée Fr. 5.- (enfants gratuit)

Vendredi 5 novembre 2010 • www.arcinfo.ch • N° 40647 • CHF 2.50 / € 1.60

JURA

Le Bélier sous presse



KEYSTONE

Cofondateur du groupe Bélier en 1962 (ici l'occupation de la Préfecture de Moutier en 2004), Michel Gury sort un livre («Au cœur du Bélier») qui retrace les 12 ans de lutte qui ont abouti au plébiscite de 1974. >>> **PAGE 10**

Arbitres de hockey pris en fautes



KEYSTONE

PÉNALITÉS Une étude universitaire démontre que la plupart des fautes ne sont pas sifflées en hockey sur glace. Les arbitres se montrent trop tolérants, selon les conclusions de cette recherche. Réactions. >>> **PAGE 17**

ROCHEFORT

Un jeune dinosaure laisse ses empreintes

Des empreintes de dinosaures ont été découvertes en 2007 à Rochefort, mais la nouvelle n'avait pas été ébruitée. Pourquoi cette absence de communication? Les paléontologues s'expriment.



CHRISTIAN GALLET

>>> **PAGE 9**

CANTON DE NEUCHÂTEL

Politiques sensibles à l'abstention

L'abstention massive qui a marqué le premier tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat ne laisse pas les politiciens neuchâtelois insensibles. Rencontre avec cinq députés au Grand Conseil. Ils livrent leur analyse sur ce phénomène inquiétant. >>> **PAGE 3**

Reconvilier



ARCHIVES

Swissmetal Six ans après la première grève de la Boillat, à Reconvilier, l'ancien directeur confronte le président du conseil d'administration à l'échec de la stratégie qu'il a soutenue. >>> **PAGE 11**

Escrime

Première dame Depuis le 1er novembre, Angelica Duenas dirige la Salle d'escrime de La Chaux-de-Fonds. Une première dans l'histoire de ce club centenaire. >>> **PAGE 21**



RICHARD LEUBERGER

ÉOLIENNES

La vision de Suisse Eole

Suisse Eole a réfuté hier des affirmations avancées par les opposants aux éoliennes en terre neuchâteloise. Les promoteurs de l'éolien dénoncent notamment un photomontage irréaliste. Pour le conseiller national Laurent Favre, président de Suisse Eole, l'initiative populaire cantonale Avenir des crêtes - au peuple de décider est «inapplicable».

>>> **PAGE 5**



PHOTOMONTAGE SP

KEYSTONE

CINÉMA

Claustrophobie politique

Un quidam enfermé dans un cercueil enterré six pieds sous terre... De cet argument minimal sur lequel repose «Buried», le jeune réalisateur espagnol Rodrigo Cortéz a réussi à tirer un grand film politique qui vient de

remporter le Méliès d'or. «Buried» impressionne par sa critique implacable d'un système indifférent au sort des «petites gens», en la teintant d'un humour massacrant. Claustrophobes s'abstenir! >>> **PAGE 15**

RELIGION

Un crucifix a-t-il sa place à l'école?



Une initiative parlementaire demande que les symboles de la culture chrétienne puissent être exposés dans les lieux publics. Et notamment dans les classes. >>> **PAGE 16**

SOMMAIRE ■ Forum 2 ■ Cinés 14 ■ Annonces classées 26 ■ A votre service 28 ■ Carnet 29 ■ Divertissement 30 ■ TV 31

Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 910 20 00 ■ Abonnements 032 910 20 40 - E-mail: clientele@l'impartial.ch ■ Rédaction 032 910 20 01 - Fax 032 910 20 09 - E-mail: redaction@l'impartial.ch ■ Annonces 032 910 20 50 - E-mail: lachaux-de-fonds@publicitas.ch





Le clin d'œil des lecteurs

Symphonie automnale déclinée par Micheline Chiffelle, de Neuchâtel; Danièle Koffel, d'Auvernier et François Burgat, d'Auvernier également (de gauche à droite).

Le duel



OUI



NON

Peut-on encore faire confiance à la police?

Alors que la Police neuchâteloise est prise dans l'imbricatio de l'affaire Hainard; à Bienne, les pandores sont pointés du doigt par la communauté africaine qui dénonce bavures récurrentes et interpellations arbitraires. Dans le Jura, à Genève ou à Lausanne, sans parler des cités françaises, partout, les

représentants des forces de l'ordre essuient le feu des critiques. Excès de zèle pour les uns, attitude au contraire passéiste pour d'autres... une police digne de confiance est-elle encore possible? C'est la question de ce duel en marge d'un débat qui aura lieu mardi à Neuchâtel*.

Ancien policier suisse, écrivain, expert de police, Yves Patrick Delachaux travaille actuellement sur la sécurité dans les banlieues françaises et pour des polices européennes:

«Les femmes et les hommes qui composent les corps de police entrent dans cette profession avec de hautes valeurs humaines; d'où leurs désillusions face à une organisation autiste. Une organisation militaire, héritée du modèle napoléonien, dirigée le plus souvent par des collègues policiers pas formés aux tâches de direction, dépourvus d'une vision globale de la sécurité de proximité, d'intelligence sociale et de paix. L'humain est pourtant au cœur de toute la réflexion. Résultats? On renforce les dispositifs policiers, on accoutre mes collègues d'un attirail antiémeute digne d'un G-8, quand il faudrait former à la médiation et permettre le développement d'une intelligence pluridisciplinaire. On ne peut apporter des réponses militaires à des

questions qui relèvent de problèmes de société. La police a perdu son rôle en tant que lien social. Dans ce contexte, de plus en plus d'organisations privées se substituent à des polices incapables d'assurer la sécurité que les citoyens sont en droit d'attendre.

»Cela dit, il y a quand même des exceptions. La Police neuchâteloise a osé donner un grand coup de balai dans sa hiérarchie. Et la Police bernoise a été critiquée à tort dans l'affaire du forcené de Bienne, son comportement a au contraire été exemplaire d'une police humaine, professionnelle. Je vous assure qu'en France ou ailleurs en Suisse romande, à commencer par Genève, ce pauvre homme aurait pu être abattu.»

Auteur de «Flic de quartier» et de «Présumé non coupable, des flics contre le racisme», Yves Patrick Delachaux vient de publier avec l'économiste fribourgeois Frédéric Maillard, «Policier, gardien de la paix?» (L'Hébe), un essai où il s'interroge sur le rôle des valeurs fondamentales de la police.

Ricardo Lumengo, conseiller national (PS / BE), juriste, Bienne:

«En principe, la police a pour rôle primordial de sécuriser la population. Mais, compte tenu de mon expérience personnelle en tant qu'Africain, j'ai du mal à avoir confiance dans cette police-là. Une police qui pratique incontestablement deux poids deux mesures, prompt à déployer les grands moyens quand des personnes de couleur sont impliquées, alors que son attitude est beaucoup plus passéiste s'il s'agit d'individus aux patronymes bien helvétiques. Les bavures, les arrestations arbitraires sont monnaie courante. A Bienne, pas plus tard que la semaine dernière, un père de famille africain m'a contacté à la suite d'une descente de police musclée au domicile de sa fille de 22 ans et de son fiancé. Les policiers ont cassé la porte de l'appartement, ils ont fait se coucher la jeune femme sur le sol pendant qu'ils perquisitionnaient tout l'appartement; après quoi, ils ont finalement avoué être sur une fausse piste. Et le mois dernier, quelques

semaines après que la Police bernoise se soit ridiculisée dans la traque au forcené de Bienne, un agent tirait, en plein jour au centre-ville, sur un jeune Ivoirien, suspecté à tort du meurtre d'une prostituée et totalement mis hors de cause depuis. Je me bats depuis des années pour que la police intègre dans ses rangs des hommes et des femmes de diverses origines comme cela se fait en France ou aux Etats-Unis. Mais quand bien même mes interventions ont été votées par le parlement, elles restent lettre morte tant au niveau du canton que de la ville de Bienne. C'est pourtant à ce prix que la police retrouvera un certain crédit, notamment aux yeux des ressortissants africains.»

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE FAVRE

*Neuchâtel, CPLN, Maladière 84, mardi à 18h30: table ronde avec Yves Patrick Delachaux, Frédéric Maillard, ainsi qu'André Duvillard, commandant de la Police neuchâteloise; Hubert Thalman, membre de l'état-major de la Police jurassienne; Marc Rémy, juge d'instruction; Mathieu Béguelin, président du Parti socialiste de la ville de Neuchâtel.

COURRIER DES LECTEURS

«Vous avez retrouvé votre mari?»

Les Vallonniers sont contraints à un véritable «tourisme hospitalier» estime cette lectrice.

Frappé d'un malaise subit, samedi dernier, mon mari a dû se rendre à la polyclinique de l'hôpital de Couvet où l'accueil et les gestes médicaux ont été parfaits. Pour un examen plus approfondi, me dit-on, un scanner est obligatoire à l'hôpital Pourtalès; là encore, la prise en charge a été excellente. Diagnostic: une hospitalisation est nécessaire mais, le hic... nous n'avons pas un seul lit disponible, donc ce sera un deuxième transfert en ambulance à La Chaux-de-Fonds. Soucieuse de l'état de santé de mon mari, j'appelle cet hôpital en fin de journée. On me répond: nous n'avons pas cette personne chez nous, il faudrait voir à Couvet, où l'on me dit: il faudrait voir avec l'hôpital Pourtalès... où

l'on me confirme qu'il y a bien eu transfert à La Chaux-de-Fonds! Dès lors, la question se pose: pourquoi ce manque de coordination entre les hôpitaux? A 22 h, samedi, je reçois un téléphone de l'hôpital Pourtalès: vous avez retrouvé votre mari?

En plus du stress causé par l'inquiétude de l'évolution de la maladie d'un être cher, on se passerait bien de toutes ces démarches qui n'auraient pas lieu d'être! Et l'histoire n'est pas finie! J'attends la suite des événements: on va peut-être me proposer de poursuivre le traitement à Landeyeux, à Saint-Aubin ou au Locle et peut-être par un heureux hasard... à Couvet! Bravo aux organisateurs de ce gâchis! Et Madame Ory, que ferait-elle à ma place?

Allez, les Vallonniers, courage! Nous sommes décidément contraints de faire du tourisme... hospitalier après celui des poubelles!

ALICE JACOT-DESCOMBES
FLEURIER



PLACE AU NUMÉRIQUE! Le 5 décembre à minuit, l'émetteur de Sottens sera désactivé.

Sottens, c'est bientôt fini!
Ce lecteur réagit à l'arrêt de l'émetteur d'ondes moyennes de Sottens (édition du 14 octobre).

L'émetteur OM de Sottens diffusant le programme «Option musique» va être mis hors service début décembre. C'était dans l'air du temps.

Après l'arrêt de Beromünster et de Monte-Ceneri, les ondes moyennes n'ont plus d'avenir et, surtout, ça coûte cher. La rentabilité étant le maître mot aujourd'hui.

Un Genevois, me demandant où j'habitais, lorsque je lui ai répondu: «Cortailod dans le canton de

Neuchâtel» (...), m'a rétorqué: «C'est la brousse là-bas». Je commence à le croire sérieusement. Que fait-on des zones périphériques?

L'Arc lémanique peut écouter «Option musique» en FM. Il y avait une fréquence disponible dans la jungle des radios locales pour caser ce quatrième programme.

L'Arc jurassien (un autre arc) doit se contenter d'une réception de moins bonne qualité car, selon Dame SSR, plus aucune fréquence n'est disponible, la faute aux radios locales.

Il faut donc se tourner vers le câble (Video2000) ou le DAB (réception radio numérique). Je veux bien, mais je ne connais pas beaucoup de voitures, à part les modèles très chers, équipées d'autoradio DAB.

D'autre part, chez les revendeurs RTV, il s'agit d'un marché «confidentiel»; je ne vois pas beaucoup de pub pour ce type de récepteur. Quant au câble, j'ai essayé en

auto... Pas terrible. Le câble est vraiment trop court. Je constate donc que, selon la SSR, la Suisse romande s'étend de Villeneuve à Genève. Et pourtant, chez Billag, l'Arc jurassien existe bel et bien quand il s'agit de percevoir la redevance RTV.

PASCAL ARNAUD
CORTAILLOD

Rappel

● **Signatures** Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur. La rédaction ne publie pas de courriers anonymes.

● **Longueur** Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

● **Réserves** La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.



CANTON DE NEUCHÂTEL

Le monde politique ne néglige pas le désamour affiché par les citoyens

L'abstention au premier tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat ne réjouit pas la classe politique. Comment explique-t-elle ce désamour? Rencontre avec cinq députés au Grand Conseil.

TEXTES: DANIEL DROZ
PHOTOS: DAVID MARCHON

Au lendemain du premier tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat neuchâtelois, tout le monde s'accorde à dire que l'abstention a été la grande gagnante. Les politiciens ont-ils la gueule de bois? Comment perçoivent-ils ce désamour du citoyen avec la politique?

Sur un point, les députés au Grand Conseil accordent leurs violons. Comme le dit le popiste Denis de la Reussille, l'affaire dite Hainard «n'a pas grandi le politique dans le sens général. Quitte à être sévère, on peut réaffirmer à ce niveau-là que l'ex-conseiller d'Etat a une immense responsabilité».

Le libéral-radical de Rochefort Damien Humbert-Droz voit aussi une autre raison à la désertion: «En fait, nous avons une population plus égoïste et plus nombriliste. Il est difficile de faire comprendre qu'on ne peut pas dire oui à tout. Nous devons prendre en compte l'intérêt général.»

Pour rétablir la confiance, la

socialiste des Ponts-de-Martel Monika Maire-Hefti veut envoyer des signaux clairs: «Nous devons dire ce que nous faisons et faire ce que nous avons dit. C'est un signe de grandeur en politique. La population sanctionne assez fortement les mensonges. C'est quelque chose que Monsieur et Madame Tout-le-monde détestent.»

Elue des Verts, Doris Angst, de Neuchâtel, désire aussi «réintéresser» le citoyen à aller voter. «On a la chance d'avoir cet instrument-là. On le délaisse. On pleurera si on le perd.» Se sent-elle déconnectée? «Les gens, je ne peux pas les représenter tous. On s'engage pour ce qu'on estime

être l'intérêt général, pas l'intérêt particulier.»

«Je n'ai pas l'impression d'être déconnecté du terrain», répond pour sa part l'UDC Jean-Charles Legrix, qui est aussi conseiller communal à La Chaux-de-Fonds. «Les problèmes des personnes sont aussi multiples. Les élus sont toujours à l'écoute de ceux qui s'expriment d'une manière directe.»

Son homologue Denis de la Reussille a aussi son idée là-dessus. «Dernièrement, au Locle, on a invité la population de deux quartiers sur place pour expliquer comment la taxe au sac allait se mettre en place», explique le président de la Mère-Commune des

Montagnes neuchâteloises. «A chaque fois, il y avait 50 personnes. C'est précieux à garder. Ça part aussi sur d'autres sujets de discussion. La démocratie de proximité, c'est extrêmement important.»

L'image du politicien? «Lequel? A quel niveau?», interroge Damien Humbert-Droz. Le président du PLR distingue: «Quand on est conseiller général, on n'est pas politicien. On s'intéresse à la vie de la commune», dit-il en faisant un parallèle avec la vie associative. «C'est une passion comme une autre.»

Doris Angst, elle, estime qu'il y a «une discréditation entre l'image et la personne en soi. Les politiciens, nous

n'avons pas une très bonne image. Nous n'avons peut-être pas assez montré ce que nous faisons.» Le constat est similaire pour Monika Maire-Hefti: «La population ne fait plus confiance aux institutions. La confiance dans les élus n'est plus là. Il n'y a pas de remède miracle, mais on doit le prendre en compte. On doit retrouver ce lien.»

Jean-Charles Legrix estime, par ailleurs, qu'il y a de la «facilité à critiquer les personnes établies». Et de nuancer aussi: «Aujourd'hui, à Neuchâtel, le déficit d'image est énorme. Je comprends les gens qui sont dégoûtés par les institutions au travers des fuites, des dénonciations.» /DAD

La campagne du premier tour de l'élection au Conseil d'Etat a manqué de vigueur



DORIS ANGST Elue des Verts, elle réside à Neuchâtel.



DAMIEN HUMBERT-DROZ Libéral-radical et citoyen de Rochefort.



JEAN-CHARLES LEGRIX L'UDC est aussi conseiller communal chaux-de-fonnier.



MONIKA MAIRE-HEFTI La socialiste vit aux Ponts-de-Martel.



DENIS DE LA REUSSILLE Le popiste est aussi président de la Ville du Locle.

L'abstention? «On a bien quelques idées: une certaine lassitude, le désintérêt de la chose publique. Les changements, quelques fois, sont peu palpables», confie Doris Angst, qui estime qu'il y a trop de fatalisme dans la réflexion «Ça ne change rien!». L'élection au Conseil d'Etat? «Je soupçonne que certaines personnes attendent le deuxième tour.»

«Un effet coup de gueule», dit Damien Humbert-Droz à propos de l'abstention. «On ne peut pas le nier à gauche comme à droite. Les grands thèmes de fond ont été abordés du bout des lèvres.» Pour le président du Parti libéral-radical, la multiplication des votes «fait que ça devient un acte très anodin. Mais ça ne l'est pas du tout.»

«Je pense qu'il faut le regarder dans le contexte vécu actuellement. Il y a un ras-le-bol face aux affaires politiques du canton», commente Jean-Charles Legrix à propos du peu de participation. Et d'ajouter: «Il n'y a pas eu de campagne entre les deux principaux candidats, pas d'effervescence. Les autres ont été ignorés.»

«Les citoyens ont l'impression que les politiques leur mentent. Ils ont perdu confiance autant dans le gouvernement que dans le Grand Conseil», commente Monika Maire-Hefti. «La population doit être partie prenante. En tant que citoyen, on n'a pas que des droits mais aussi des devoirs», juge la citoyenne des Ponts-de-Martel.

«Il faut absolument que les citoyens puissent se prononcer sur les véritables enjeux politiques. Ça a manqué au premier tour. Le débat a manqué de thèmes, de vigueur démocratique», confie Denis de la Reussille. Fiscalité, caisses-maladie, chômage: «Il aurait été intéressant de savoir quelle est la position de chaque candidat.»

MANIFESTATIONS

EXPO
LOTTO MUNTIELIER
jeudi 20h00 vendredi 20h00 samedi 20h00 dimanche 20h00
Fr. 81'760.-
par semaine en espèces et bons d'achat voyage gratuit en autocar 032 954 13 83

LOTO WIN
vendredi 5 novembre
MARIN
Espace Perrier - 20h - FC Marin
35 1 Royale 3x300.-
tours Minibingo
TRANSPORT ORGANISÉ
Le Locle via La Chaux-de-Fonds
Loto Fidélité Le 16ème gratuit
www.infoloto.ch
032 373 73 73

MANIFESTATIONS

CORTAILLOD - SALLE CORT'AGORA
Dimanche 7 novembre 2010 dès 15h
Contrôle électronique
LOTO 45 tours
Abonnement Fr. 12.- Planche ou 6 cartes: Fr. 70.-
Par personne, carte illimitée: Fr. 90.-
Dès 15h00 30 tours Fr. 10.- Dès 16h30 30 tours Fr. 10.-
Pour 30 tours: Planche ou 6 cartes Fr. 50.- / Pour 30 tours,
par personne, cartes illimitées Fr. 70.-
Quine Fr. 40.- Double quine Fr. 80.- Carton Fr. 120.-
Hors abonnement: 2 Royales
1 carte Fr. 2.- / 3 cartes Fr. 5.- **MINI BINGO**
Transports organisés depuis:
YVERDON (Gare dép. 13h40) - Les Uttins - Les Tuilleries - Grandson -
Onnens - Corcelles - Concise - St-Aubin - Bevaix - Cortaillod
Le Locle (Marché départ 12h45) - La Chaux-de-Fonds - Fontainemelon -
Cernier - Fontaines - Boudevilliers - Valangin - Cortaillod
Organisation: Section Vétérain du Football Club de Cortaillod
Transports gratuits depuis Yverdon et Le Locle

OFFRES D'EMPLOI

wibo 1892 Forte rémunération
Consolidez votre avenir
Suite à l'élargissement du secteur, nous recherchons agents commerciaux (h/f), bilingue obligatoire (français/allemand) pour la vente directe aux particuliers de systèmes de chauffage électrique. Coupons fournis. Commissions hebdomadaires.
Tél.: 044-2146823 Mme Clayette

ENSEIGNEMENT

Les mystères égyptiens
Mardi
9 novembre 2010
20h30
Entrée libre
Jeunes Rives - Salle RN.04
Espace Louis-Agassiz 1 - Neuchâtel
www.fr.rosicrucianum.ch

Maxi Loto
RECONVILIER - Salle des Fêtes
Samedi 6 novembre 2010, à 20h
EXCEPTIONNEL!
Prix unique: 60.- Cartes illimitées!
20'000.- pour 24 tournées
Organisateur: Football Club

Une annonce pour une soirée. 5 000 personnes attendent d'y aller.
Source: MACH Basic 2008-2
Tel est le nombre de lectrices et de lecteurs de moins de 30 ans qui liront votre annonce. Les médias - notre métier.
Conseil et vente d'annonces: Publicitas S.A. Rue Neuve 14 2302 La Chaux-de-Fonds T 032 910 20 50 F 032 910 20 59
www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds
publicitas

AVIS OFFICIEL

LA CHAUX-DE-FONDS
MÉTROPOLE HORLOGÈRE
UHRENMETROPOLE
METROPOLI OROLOGIAIA
WATCHMAKING METROPOLIS
MISE EN CONSULTATION PUBLIQUE
Conformément à l'article 4 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), le Conseil communal met en consultation publique du 22 octobre au 22 novembre 2010
le Plan directeur partiel des mobilités pour les projets de contournement des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds par la H20
Les documents relatifs à ce plan directeur partiel des mobilités peuvent être consultés par le public au service d'urbanisme et de l'environnement, Passage Léopold-Robert 3 à La Chaux-de-Fonds.
Toutes remarques doivent être adressées, par écrit, au Conseil communal pendant le délai de la consultation publique.

TOUJOURS AVEC VOUS
L'ACTU EN CONTINU SUR VOTRE MOBILE
L'info en continu partout Région, sport, suisse et international
Les temps forts de la semaine, dans la rubrique « 7 jours »
Accessible sur tous les mobiles
Météo actualisée chaque heure
Rendez-vous sur mobile.arcinfo.ch
ARCINFO.CH
EN LIGNE, ENSEMBLE
www.arcinfo.ch

AVIS DIVERS

Prof. Hereba Grand Voyant Médium
27 ans d'expérience. Spécialiste du retour définitif de l'être aimé, même les cas les plus désespérés. Amour, chance aux jeux, protection. Résultat en 4 jours 100% garanti. Paiement après résultats. **079 930 39 68**

Pianos.
Location piano neuf
dès **CHF 55.-** mois
Vente, accordages, réparations.
Neuchâtel, Rue Crêt-Taconnet 18
Tél. 032 725 72 12/079 617 15 73
La Chaux-de-Fonds, Rue du Nord 56
Tél. 032 968 78 22/079 240 41 59
Hug Musique

AVIS DIVERS

Rien n'est plus exaltant qu'une feuille blanche. Elle représente l'opportunité de créer quelque chose d'unique.



L'Audi A7 Sportback.
Un véhicule résolument novateur au design avant-gardiste, dont chaque détail exprime tout le potentiel d'une future icône. Les lignes fluides et étirées reflètent dynamisme, légèreté et élégance. Une personnalité qui attire spontanément tous les regards. Jugez-en par vous-même.

Présentation
Vendredi 4 novembre 2010 de 14h00 à 18h30
Samedi 5 novembre 2010 de 9h00 à 13h00

Automobiles Senn SA
La Chaux-de-Fonds
Rue des Crêtets 90
032 925 92 92
www.sennautos.ch

Audi L'avance par la technologie

LAVE-VAISSELLE OFFERT
à l'achat d'une cuisine complète
AEG Electrolux
AU CŒUR DE LA MAISON
ASR SA • Rue de la Dîme 4 • 2009 Neuchâtel
Tél. 032 721 47 60
Ouvert du lundi au samedi • www.asr-cuisines-schmidt.ch

PRIX DE RÊVE
12-27 novembre
La cuisine, c'est vous... et
SCHMIDT
et on y va tout d'suite!
Prenez rendez-vous et apportez vos plans!

Le temps de lecture moyen d'un journal est de 40 minutes.
Les journaux font l'objet d'une grande attention. Mettez cela à profit pour votre annonce. Grâce à nos services, votre publicité imprimée fait l'objet d'une attention particulière. Appelez-nous: 032 910 20 50. Les médias - notre métier.
www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds
publicitas



ARCHIVES DAVID MARCHON

«Je me réjouis de produire de l'énergie du terroir à la Joux-du-Plâne»

Roger Stauffer (photo), agriculteur à la Joux-du-Plâne, a expliqué s'être regroupé avec d'autres agriculteurs et propriétaires fonciers. Une Sarl a été créée. «On produit du lait, on fait du gruyère. Je me réjouis de produire de l'énergie du terroir avec les éoliennes!» /bwe

L'association Suisse Eole promeut l'énergie éolienne

Suisse Eole est l'association suisse pour la promotion de l'énergie éolienne. Elle est sous mandat de la Confédération depuis plus de dix ans. Informations sur internet à l'adresse www.suisse-eole.ch /bwe

AVENIR DES CRÊTES

Les promoteurs des éoliennes neuchâteloises donnent leur vérité

La guerre du vent se poursuit. Après le dépôt de l'initiative cantonale Avenir des crêtes - au peuple de décider, Suisse Eole et les promoteurs des éoliennes neuchâteloises ripostent «pour rétablir les faits».

BASILE WEBER

«Il y a une forte désinformation. Des photomontages tronqués!», a lancé en préambule le conseiller national Laurent Favre, président de Suisse Eole. C'est au 15^e étage de la tour Espacité, avec une vue splendide sur La Chaux-de-Fonds, que l'association a convié les médias à une conférence de presse hier. Bien en vue, une photo panoramique grand format de la ville avec au loin les éoliennes prévues à La Vue-des-Alpes et au Crêt-Meuron.

Martin Kernen, responsable romand de Suisse Eole, a fustigé le photomontage du comité d'initiative Avenir des crêtes - au peuple de décider publié dans nos colonnes il y a deux semaines: «Il y aura six éoliennes et pas dix comme sur l'image. Celles du photomontage font au moins 200 mètres alors qu'elles feront au maximum 140 mètres. Leur orientation est erronée et l'angle de vue est volontairement restreint.»

Il a également réfuté plusieurs affirmations des opposants aux éoliennes: «Il est faux de dire que les éoliennes produisent de l'électricité quand on n'en a pas besoin: lors de pics de production éolienne, on peut diminuer la production hydroélectrique. L'eau ainsi



LA CHAUX-DE-FONDS L'association Suisse Eole a présenté hier un panorama de la ville avec les cinq éoliennes prévues à La Vue-des-Alpes - qu'on aperçoit à l'arrière-plan à droite - et celles de Crêt-Meuron (pas visibles sur cette image partielle). La photographie a été prise depuis le 15^e étage de la tour Espacité. (SP-SUISSE EOLE)

«Il faut arrêter le grand écart des protecteurs de l'environnement: dire oui aux énergies renouvelables et non aux projets de parcs éoliens...»

Jean-Michel Bonvin

gardée dans nos barrages peut être turbinée quand on en a le plus besoin.»

Selon lui, «On ne va pas couvrir les crêtes d'éoliennes! Puisque le concept éolien comporte cinq parcs éoliens en dehors desquels tout développement est exclu! Il y en aura au maximum 59.» Pour Martin Kernen, «l'argent ne part pas à l'étranger». Parmi les promoteurs éoliens pour les cinq sites retenus dans le concept éolien cantonal, un seul est étranger: Eole-RES, entreprise franco-britannique. «Elle établira le siège de la société de réalisation et d'exploitation de son projet aux Hauts-Geneveys.» Le Groupe E et les Services industriels genevois comptent deux projets chacun. «Quelque

360 millions seront investis dont 100 millions dans l'économie neuchâteloise», souligne de son côté Laurent Favre.

Le Valaisan Jean-Michel Bonvin, directeur de Groupe E Greenwatt, explique que les contacts sont «très avancés avec des collectivités publiques en Valais. Le capital est aussi ouvert aux villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Il faut que les Neuchâtelois gardent la maîtrise de leurs installations. Sur ce point, je suis d'accord avec les initiateurs. Nous vivons sur des acquis, mais depuis vingt-trente ans, on ne fait rien. Il faut arrêter le grand écart des protecteurs de l'environnement: dire oui aux énergies renouvelables et non aux projets de parcs éoliens...» /BWE

«Initiative inapplicable»

Aux yeux du conseiller national libéral-radical Laurent Favre, l'initiative populaire cantonale Avenir des crêtes - au peuple de décider - munie de plus de 6400 signatures et déposée le 18 octobre dernier à la Chancellerie d'Etat - se révèle inapplicable: «Même une antenne de téléphonie mobile devrait faire l'objet d'un vote au niveau cantonal!»

De plus, pour le président de l'association Suisse Eole, elle pourrait s'avérer anticonstitutionnelle: «La constitution neuchâteloise prévoit les textes légaux soumis au peuple et les plans d'affectation cantonaux n'en font pas partie.»

Laurent Favre appelle de ses vœux «un vote consultatif sur l'éolien» ou un référendum facultatif. Il met en cause les motivations des initiateurs: «On peut se poser la question de leur intérêt réel. Certaines personnes qui prônent le décret de 1966 sur la protection des crêtes y ont des chalets. Elles ne veulent pas d'éoliennes comme voisines...»

Au Conseil d'Etat de décider s'il propose un contre-projet à l'initiative. /bwe

LA CHAUX-DE-FONDS

Etrangers et sécurité avec le PS

Dans la perspective de la votation sur l'expulsion des criminels étrangers le 28 novembre, le Parti socialiste neuchâtelois organise une soirée intitulée «Les étrangers, une menace pour notre sécurité?», mercredi, à 20h, à la cave du Petit Paris, à La Chaux-de-Fonds.

Olivier Guéniat, chef de la police judiciaire du canton de Neuchâtel, et André Kuhn, professeur de droit pénal à l'Université de Neuchâtel, participeront au débat. /comm-réd

CELLULES SOLAIRES

Neuchâtel dans un gros projet européen

Un projet de recherche européen d'envergure passe par Neuchâtel: baptisé «Pepper», il pèse 23 millions d'euros et vise à augmenter les performances des cellules solaires en couches minces tout en réduisant les coûts et l'impact de la production sur l'environnement.

C'est la société Oerlikon Solar, qui a installé à Neuchâtel son laboratoire de recherche, qui coordonne depuis septembre ce projet, prévu pour durer trois ans., communique-t-elle.

Parmi les six partenaires, on trouve également le laboratoire de photovoltaïque de l'EPFL, à Neuchâtel.



OERLIKON SOLAR Le projet coordonné par le groupe allemand pèse 23 millions d'euros. L'EPFL, à Neuchâtel, est aussi concernée. (SP)

Oerlikon Solar, dont le siège est à Trübbach (SG), fabrique des machines destinées à la production de panneaux solaires. La société est membre du nouveau Pôle suisse de technologie solaire, né à Neuchâtel en juin dernier, et qui compte de nombreux partenaires publics et privés du canton.

Initiative de la région des 3 lacs (Neuchâtel, Biemme, Morat), ce pôle (<http://polesolaire.ch>) vise à promouvoir des actions destinées à faire connaître les compétences dans le domaine des technologies solaires. Son premier événement (sur invitation) a lieu aujourd'hui. /frk

En bref

■ VOITURES NEUVES 480 immatriculations en octobre

Depuis janvier, 5336 voitures neuves ont été immatriculées dans le canton de Neuchâtel (5153 sur la même période en 2009) dont huit Ferrari et une Lamborghini. Le chiffre est de 480 voitures en octobre. /réd

PUBLICITÉ

150 ans BLS
150 ans OFS
150 years FSO

Office fédéral de la statistique
Journée portes ouvertes
Samedi 6.11.2010 de 9h00 à 16h00 à Neuchâtel

www.statistique.ch

LA CARTE

par le menu



Restaurant maharajah

Spécialités indo-pakistanaïses
Service traiteur

3 menus du jour à choix
grand buffet de salades

Fr. 16.-/pers.

Etudiants: 1 boisson offerte

Hôtel-de-Ville 16 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 03 40 - www.maharajah.ch

Café du Jura, au Locle Cessation de mes activités Le 31 décembre 2010

Si vous désirez manger une dernière bonne truite de notre région. Profitez.

Que sur réservation :

Truite à la Mode du Doubs
Fr. 17.-
Cuisses de grenouilles, la dz.
Selon calibre.
Filets de perches, 200gr.
Fr. 20.-
Famille Jacot, rue de la Gare 16
Tél. 032 932 10 91.
Visa, mastercard.

AUBERGE DU CHASSEUR
2063 FENIN



Présente:
la chasse
ET SES PROMOS
RENVERSANTES

Réalisation:

Famille Oppliger Sàrl
www.auberge.ch
Tél. 032 852 02 02
Fermé lu + ma +
sa midi

AVIS DIVERS

50% POUR RAISON DE SANTÉ
LIQUIDATION DE TOUT LE STOCK
MEUBLES-SALONS-MATELAS
MEUBLES DU BATTOIR LES PLUS BEAUX MEUBLES
S'ACHÈTENT CHEZ NOUS
MATHOD ST-SULPICE MEYRIN
entre Orbe/Yverdon Rte Cantonale Lausanne/Morges Bois du Lan

Le Garden Centre à Gampelen



3236 GAMPELEN - Tél. (032) 313 13 06

EXPOSITION DE NOËL
Dimanche ouvert:
07 novembre 2010

(10.00 h - 16.30 h non-stop)

Au plaisir de votre visite
Famille P. Dietrich et toute l'équipe

VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE JOURNAL?

En nous signalant cet incident avant 11h00 en semaine et jusqu'à 9h00 le samedi, nous vous rapportons votre journal dans votre boîte aux lettres avant 12h30. Nous recevons vos appels au 0800 804 131 (numéro gratuit). Cette prestation est disponible pour tous les abonnés distribués par porteurs.

Votre quotidien,
c'est nous.

L'Impartial
www.arcinfo.ch



RABAIS: FR. 5.-

SUR PRÉSENTATION DE VOTRE CARTE DE MEMBRE CLUB ESPACE

NOS PARTENAIRES VOUS FONT BÉNÉFICIER DE CET AVANTAGE LORS DES MANIFESTATIONS CI-DESSOUS. (UNE SEULE RÉDUCTION PAR CARTE, VALABLE SUR LE TARIF PLEIN)

Café-Théâtre

Carine Martin

"Et les enfants d'abord"

Lieu: Café-Théâtre la Grange, Le Locle



Mémo: Dans la tête de Carine Martin, l'idée d'un solo germait depuis longtemps. C'est une phrase de la comédienne Natacha Koutchoumov, avec qui elle partageait l'affiche des Estivants, qui la libère: « Qu'est-ce que tu risques ? Un bide ? Et alors ? »
Date: 05.11.2010 à 20h30
Prix: Fr. 23.-
Tarif réduit: Fr. 18.-
Location: 032 931 43 30

Classique

Société de Musique de La Chaux-de-Fonds
Saison 2010/2011

Lieu: Dans le canton de Neuchâtel, NE
Mémo: La Société de Musique propose une saison plurielle de très haut niveau, pour tous les goûts et toutes les bourses,

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS



avec notamment Louis Lortie, Emmanuel Krivine, Sir Neville Martin, Il Giardino Harmonico, Quatuor Festetics, Viktoria Mullova...

Date: 28.09.2010 - 29.04.2011 à 13h00, 17h00, 20h15
Prix: abonnements par zone: Fr. 420.-/350.-/250.-/100.-
Places par zone: Fr. 60.-/45.-/30.-
Tarif réduit: Satellites 1 + 2: abonnements par zone: Fr. 100.- Places: Fr. 30.-
Places à Fr. 10.- pour étudiants selon disponibilités

L'éloquence des violons et du piano

Ensemble "La Stravaganza"
Concert dans le cadre de la saison "Les amis du conservatoire de Neuchâtel"

Lieu: Temple du Bas, Neuchâtel
Mémo: Direction: Carole Haering et Louis Pantillon.

Solistes: Aurélie Matthey, violon. Laurent Nicoud, piano. Mathilde Schucany, Olivier et Philippe Faist, Sebastian Löttscher, violons.
Date: 07.11.2010 à 17h00
Prix: Fr. 30.-
Tarif réduit: Fr. 20.-
Location: 032 717 79 07

Société de Musique de La Chaux-de-Fonds

Orchestre Symphonique Suisse des Jeunes

Direction: Kai Bumann
Lieu: L'Heure Bleue - Salle de musique, La Chaux-de-Fonds



Mémo: Société de Musique 10-11. www.musiquecdf.ch
Orchestre Symphonique Suisse des Jeunes, Accroche-Chœur Ensemble Vocal Fribourg - direction: Kai Bumann
Johannes Brahms, ein Deutsches Requiem
Date: 07.11.2010
Causerie à 16h15
Concert à 17h00
Prix: abonnements par zone: Fr. 420.-/350.-/250.-/100.-
Places par zone: Fr. 60.-/45.-/30.-
Tarif réduit: Satellites 1 + 2: abonnements par zone: Fr. 100.- Places: Fr. 30.-

Places à Fr. 10.- pour étudiants selon disponibilités

Société de Musique de La Chaux-de-Fonds
Quatuor Festetics
Joseph Haydn

Lieu: L'Heure Bleue - Salle de musique, La Chaux-de-Fonds



Mémo: Société de Musique 2010-2011. Quatuor Festetics www.musiquecdf.ch
Joseph Haydn, Quatuor en ré mineur op.9 Quatuor en ré majeur op.64 n°5 « Lercherquartett, L'Alouette »
Quatuor en fa majeur op.77 n°2
Date: 12.11.2010 à 20h15
Prix: abonnements par zone: Fr. 420.-/350.-/250.-/100.-
Places par zone: Fr. 60.-/45.-/30.-
Tarif réduit: Satellites 1 + 2: abonnements par zone: Fr. 100.- Places: Fr. 30.-
Places à Fr. 10.- pour étudiants selon disponibilités

Enfants / Tous publics

Volpino

Lieu: Théâtre du Passage, Neuchâtel



Mémo: Entrez dans la roulotte de la Compagnie du Risorius et assistez aux aventures de Volpino, un renardeau qui se lie d'amitié avec un lapin. Un spectacle sans parole, tout en onomatopées et chantonnements, mais où toutes les émotions sont transmises.
Date: 07.11.2010 - 28.11.2010
Dim. à 14h00, 15h30 et 17h00
Mer. à 15h30 et 17h00
Prix: Fr. 25.-
Tarif réduit: Fr. 20.-
Enfants: Fr. 15.-
Last Minute, étudiants et apprentis: Fr. 15.-
Location: 032 717 79 07

Théâtre

Les spectateurs

Lieu: Théâtre du Passage, Neuchâtel



Mémo: Une pièce de théâtre sur... le théâtre, une création collective rappelant au public, adolescent notamment, l'importance de son rôle. Philippe Morand (à la mise en jeu) et son équipe touchent ici au cœur même de l'acte théâtral.

Date: 06.11.2010 - 07.11.2010
Samedi à 18h00
Dimanche à 17h00
Prix: Fr. 45.-
Tarif réduit: Fr. 35.-
Last Minute, étudiants et apprentis: Fr. 15.-
Location: 032 717 79 07

Espèces menacées

(Ray Cooney / The Boulevard Romand)

Lieu: Théâtre du Passage, Neuchâtel



Mémo: Un expert comptable se retrouve malencontreusement avec une mallette remplie de millions. Un vaudeville irrésistible mis en scène par Thierry Meury, avec notamment Pierre Aucaigne, Patrick Lapp, Jean-Charles Simon, Marc Donet-Monet, Vincent Kohler.
Date: 09.11.2010 - 28.11.2010 à 20h00, le dimanche à 17h00
Prix: Fr. 55.-
Tarif réduit: Fr. 45.-
Last Minute étudiants et apprentis: Fr. 15.-
Location: 032/717 79 07

Chanson / Variété

Erika Stucky
"Bubbles & Bangs"

Lieu: Casino-Théâtre, Le Locle



Mémo: Erika Stucky est très belle, de près. Après avoir conquis, seule sur scène, le public de La Grange en janvier 2009, elle revient en trio, avec un nouveau spectacle, au théâtre du Casino, pour y ouvrir le chapitre suivant.
Date: 11.11.2010 à 20h30
Prix: Fr. 35.-
Tarif réduit: Fr. 30.-
Location: 032 931 43 30

Danse

Ningyo
(Cie Nicole Seiler)

Lieu: Théâtre du Passage, Neuchâtel
Mémo: Sur une scène transformée en piscine et aux sons d'une musique jouée "live" par



une DJ, Nicole Seiler interroge par l'entremise de YoungSoon Cho Jaquet le caractère ambigu de la sirène, créature mythologique à la fois dangereuse et séductrice.
Date: 09.11.2010 - 10.11.2010 à 20h00
Prix: Fr. 40.-
Tarif réduit: Fr. 30.-
Last Minute étudiants et apprentis: Fr. 15.-
Location: 032 717 79 07

Playback

(Cie Nicole Seiler)

Lieu: Théâtre du Passage, Neuchâtel
Mémo: Une réflexion sur les trucs et combines d'une société tyrannisée par le culte de l'apparente perfection. Nicole Seiler joue des décalages entre l'image et les sources sonores, tord les sens, les maltraite. Plutôt perturbant...
Date: 12.11.2010 - 13.11.2010
Vendredi à 20h00
Samedi à 18h00
Prix: Fr. 40.-
Tarif réduit: Fr. 30.-
Last Minute étudiants et apprentis: Fr. 15.-
Location: 032 717 79 07



Pour tout renseignement sur le Club espace: tél. 032 910 20 31 (le matin) - espace@lexpress.ch ou espace@l'impartial.ch





Faut-il changer de caisse-maladie en 2011? Information et conseils à la population

Pour comparer les primes d'assurance maladie 2011 et évaluer la nécessité de changer de caisse, l'ADC et le CSP proposent des séances d'information. Le 23 novembre de 19h à 21h, rue du 1er Mars 15, à La Chaux-de-Fonds et les 8 et 23 novembre de 16h à 18h, rue Louis-Favre 1, à Neuchâtel. /syb

Perte sur les créances fiscales de près de 20 millions en 2009

Ce montant correspond aux créances d'impôts (personnes physiques) impayées pour les années fiscales antérieures à 2009 et pour lesquelles la procédure des poursuites a abouti à la délivrance d'actes de défaut de biens. /syb

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Racheter ses dettes avec un rabais de 90%, ce n'est pas une légende

L'Office des poursuites a enregistré une hausse de près de 5% des commandements de payer en 2009, soit 26% de plus qu'en 2008. Quels leviers peuvent actionner les personnes endettées? Qui peut prétendre à une aide du Fonds cantonal de désendettement? Est-il vrai que les dettes peuvent être rachetées «au rabais»? Enquête.

Sylvie Balmer

«Je suis soulagée!» A l'issue de la séance d'information sur le budget et les dettes, mise sur pied par le CSP, une jeune étudiante confiait son apaisement. «J'ai souscrit des dettes durant mes études et je ne voyais plus comment m'en sortir, j'étais très inquiète», a-t-elle confié. Parmi les participants se trouvaient également une commerçante qui aurait aimé «se mettre en faillite» et un employé du secteur médical. Tous trois, endettés à différents niveaux et pour différentes raisons, étaient venus chercher des solutions pour sortir la tête de l'eau. Une démarche courageuse. «Pousser notre porte n'est pas facile», confirmait une des assistantes sociales du CSP. Et pourtant, «la grosse difficulté, c'est de venir à temps».

«Le nombre des personnes endettées est en augmentation constante», explique Sébastien Giovannoni, responsable du service social de Caritas à Neuchâtel. Aucune statistique

n'existe sur le sujet, mais, suite à une motion déposée tout récemment au Grand Conseil par le CSP et Caritas, un état des lieux de la pauvreté dans le canton sera désormais effectué tous les deux ans.

Ce que l'on sait, c'est que «les trois quarts des personnes endettées ont des revenus inférieurs à 5000 fr. par mois», indique Sébastien Giovannoni. «Très souvent, la situation ne relève pas de la volonté de la personne. Accident, chômage et divorce sont les trois facteurs qui font totalement basculer une situation déjà tendue.»

Pour entreprendre un désendettement, plusieurs conditions sont nécessaires: comprendre la cause de l'endettement, avoir une situation financière stable, être capable de vivre avec un revenu minimum pendant la durée des saisies (lire encadré), donc du désendettement qui ne doit pas excéder trois ans.

Autre piste, le Fonds cantonal de désendettement permet en dernier ressort d'obtenir un prêt (maximum 30 000 fr.) à certaines conditions. L'une d'elles est que l'ensemble des créanciers acceptent de négocier le rachat de la dette à la baisse. Le rabais doit être de 50% au moins pour être efficace. Il atteint parfois 80 à 90%. Mais attention: «On n'entame jamais un désendettement si la gestion du quotidien n'est pas assurée.» /SYB

Séances: 7 décembre et 11 janvier à 16h au CSP de La Chaux-de-Fonds



DETTES Angoisse, honte, culpabilité... Il n'est pas toujours facile de pousser la porte d'un organisme d'aide au désendettement. «La grosse difficulté, c'est de venir à temps», insiste-t-on au CSP. (ARCHIVES MARCHON)

26% de «poursuites» en plus en 10 ans

- **Commandements de payer en 2009** 92 810 envoyés dans le canton de Neuchâtel (170 000 habitants), soit 4,85% de plus qu'en 2008 et 26% de plus qu'en 2000 (73 341 envois).
- **Actes de défaut de bien en 2009** 39 824, soit +5,20% comparé à l'année précédente, pour un montant total de 93 millions de fr.
- **Office des faillites** 397 procédures ouvertes en 2009 (3,92% de plus qu'en 2008), dont 67 au cours du seul mois d'octobre 2009, crise oblige, soit plus du double que la moyenne mensuelle.
- **Sommet dans le Haut** Le rapport relève que «l'année 2009 a été essentiellement marquée par une augmentation importante des volumes dont une part est certainement déjà imputable à la crise économique (...) Les débiteurs des districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle sont particulièrement touchés.»
- **Impôts** 91% des contribuables paient leurs impôts dans les délais.

Sources: Rapports de gestion 2009 (départements «Economie» et «Justice, sécurité et finances», disponible sur le site www.ne.ch)

Trois différents statuts aux poursuites

Les dettes passées à l'Office des poursuites ont trois statuts:

- **Commandement de payer** La première étape. Si c'est une erreur, le débiteur a 10 jours pour faire opposition.
- **Avis de saisie** Le débiteur n'a plus le choix. L'Office des poursuites procède à des saisies sur son salaire en lui laissant le minimum vital, soit: un montant de base (1200 fr. pour un adulte, 1700 fr. pour un couple, de 400 fr. à 600 fr. par enfant selon s'il a plus ou moins de 10 ans); le loyer; les primes d'assurance maladie si elles sont payées; les frais professionnels et de santé et les pensions alimentaires. Problème: les impôts ne sont pas comptés et le débiteur, privé de son revenu, est condamné à continuer de s'endetter.
- **Acte de défaut de bien** La dette est «endormie» jusqu'à ce que le créancier la réactive. Elle passe alors en commandement de payer, puis en avis de saisie. Il existe la possibilité de négocier le rachat de la dette, en un seul versement, mais moins cher, si, toutefois, le créancier l'accepte. /syb

LA JOLIETTE

Apprendre à vivre sans emploi

«Dans le canton, il doit y avoir 10 000 personnes à la recherche d'un emploi pour peut-être 200 places disponibles annoncées.» Pour Christian Beuret, responsable du programme d'insertion de la Joliette, au Val-de-Ruz, le constat est clair. Malgré tous les efforts que l'on peut faire, toutes ne retrouveront pas du travail. Pour certains, il faut donc apprendre à vivre sans emploi. C'est le thème d'une journée qui aura lieu jeudi prochain à La Chaux-de-Fonds.

Christian Beuret tire son constat des chiffres disponibles: 7300 demandeurs d'emplois (à fin septembre), 6000 dossiers d'aide sociale pour une dizaine de milliers de bénéficiaires, 6250 personnes à l'assurance invalidité. Total? Christian

Beuret ne fait pas de comptes d'apothicaire. Mais il estime que, grosso modo, 15% de la population supposée active du canton ne l'est pas, la plupart par la force des choses. «Ce que ces chiffres mettent en exergue, c'est qu'il y a beaucoup de gens oubliés et qu'il ne suffit pas de leur faire miroiter une reconversion qui n'est pas atteignable pour beaucoup dans le marché actuel», dit notre interlocuteur.

A La Joliette, Christian Beuret s'applique à développer aussi une sorte de savoir-vivre sans emploi. Lancé à l'occasion des dix ans de ce programme d'insertion géré par le Centre social protestant (CSP) et financé par l'Etat, un forum annuel planche sur la question, sachant qu'en Suisse en tout

cas, l'identité est fortement liée au travail. Trois premières éditions ont tourné autour des thématiques économique, politique, philosophique, sociologique ou encore spirituelle. La quatrième, jeudi prochain, s'inscrira davantage comme une rencontre. Avec une nouveauté: une douzaine d'ateliers. «L'identité personnelle ne tient pas qu'au statut professionnel, la vie est plus large que ça», insiste Christian Beuret. Les sans-emploi ne doivent pas se poser en victimes, mais en acteurs de leur vie, poursuit-il, notant l'augmentation du taux de maladie chez les gens frappés par le chômage. C'est ainsi qu'à côté d'ateliers «officiels» (l'intégration des migrants, les mesures de réinsertion AI ou la forma-

tion), la rencontre proposera aussi des fenêtres ouvertes sur «l'art du lâcher prise», le toucher thérapeutique, le chant comme art de donner de la voix, ou même celui de «faire la fête avec trois fois rien».

«C'est une petite dégustation qui peut donner une envie, une indication, une piste», explique encore Christian Beuret. Une centaine de personnes, pour la plupart de programmes d'insertion, sont déjà inscrites, mais il reste de la place. C'est dix francs pour les sans-emploi (AVS, étudiants) et 50 pour les autres, y compris le repas. /ron

Informations sur www.joliette.ch (chercher le blog) et inscriptions jusqu'à lundi matin à la Joliette au 032 857 30 10 ou par courriel à christian.beuret@net2000.ch

En bref

■ LA CHAUX-DE-FONDS Commémoration italienne des morts de 14-18

Demain matin, à 10h30 au cimetière de La Chaux-de-Fonds, les Italiens du Comites local, le comité des émigrés italiens, rendront hommage, quelques jours avant l'armistice, aux soldats qui sont tombés pendant la Première Guerre mondiale. /réd

■ Milena chante les années 70, 80 et 90 au Che

Milena? Elle est d'origine bulgare et vit à La Chaux-de-Fonds. Elle a fait de la chanson sa profession et s'exprime, selon le public, en douze langues, dont le français bien sûr, sur les succès des années 1970, 1980 et 1990. Elle sera samedi soir dès 21h au Che de La Chaux-de-Fonds (Collège 23). /réd

■ LE LOCLE Fête de la Saint-Martin et jeunes footballeurs

La septième Saint-Martin organisée par le Comité dynamique loclots (CDL) aura lieu demain dès 18h30 à la salle Dixi, avec le menu de rigueur. Cette année, elle est organisée en faveur du FC Le Locle-Ticino section juniors, dont les membres assureront le service. Réservations au 032 931 14 22 ou au 032 931 40 04. /réd

■ Vente du Club des loisirs à Paroiscentre

Le Club des loisirs du Locle organise sa vente demain de 9h30 à 16h à Paroiscentre. Au menu, délices divers, repas chaud, match au loto dès 14h et tombola toute la journée, autant d'occasions de se retrouver dans une ambiance aussi peu guindée que possible. /réd



RICHARD LEUENBERGER

LA CHAUX-DE-FONDS

Visite commentée de l'expo «Pulsations»

Le Musée des beaux-arts propose dimanche à 11h une visite de l'exposition «Pulsations» de Catherine Gfeller, commentée par la conservatrice Lada Unstätter. Plongée dans l'univers à la fois onirique et contemporain de cette photographe, vidéaste et performeuse. /réd

LE LOCLE

Johnson & Johnson, championne écomobile

Johnson & Johnson Neuchâtel, sélectionnée parmi 21 candidats, a reçu le Prix de l'entreprise écomobile pour son plan de mobilité touchant notamment son site du Locle (900 employés), et obtenant ainsi une réduction quotidienne de plus de 200 trajets en voiture.

CLAIRE-LISE DROZ

«C'était un vrai challenge de s'attaquer à cette liberté», puisque quasiment 90% des collaborateurs de Johnson & Johnson venaient au travail dans leur voiture individuelle, expliquait hier matin au MIH Pierrick Desuzinges, chef de projet du plan de mobilité de l'entreprise.

Johnson & Johnson est lauréate du «Prix CTSO (conférence des directeurs des transports de Suisse occidentale) de l'entreprise écomobile». Les mesures qu'elle a prises depuis 2009 réduisent quotidiennement le trafic de 235 trajets en voitures. Soit 233 tonnes de CO2 en moins rejetées chaque année dans l'atmosphère. «Je vous félicite!», lançait le conseiller d'Etat Claude Nicati, président du jury. Celui-ci a sélectionné la lauréate parmi 21 dossiers, tous de grande qualité, saluait le conseiller d'Etat vaudois François Marthaler, initiateur de ce Prix, réjouit de l'écho obtenu: «La boule de neige fonctionne! On voit l'effet multiplicateur de la démarche.»

Ce prix, d'une valeur de 15 000 fr, consiste en deux vélos électriques, des titres de transport CFF et l'utilisation d'un véhicule Mobility pour



PRIX André Haemmerli, directeur de Johnson & Johnson Neuchâtel, et Pierrick Desuzinges, chef de projet du plan de mobilité de l'entreprise, ont notamment reçu deux vélos électriques. (RICHARD LEUENBERGER)

une année. Il a été remis au directeur général de l'entreprise pour le canton de Neuchâtel, André Haemmerli.

Johnson & Johnson applique depuis 2009 son plan écomobile. Après avoir recensé les besoins des employés, elle a pris une série de mesures telles que le covoiturage, la prise en charge des abonnements de transports publics et les navettes intersites. Par exemple: des places de parc sont réservées à l'entrée du parking – ce sont les plus prisées – aux covoitureurs. Les employés qui renoncent à leur voiture comme mode de transport individuel touchent une prime annuelle de 300 francs. Ou encore, Johnson & Johnson a suivi l'exemple de Cartier, qui avait mis en place une navette privée pour ses

employés. En toile de fond, tout un travail d'enquête, d'analyse, de communication, d'information... «Il a fallu investir du temps, mais sans regret, on voit le résultat!», concluait Pierrick Desuzinges.

Johnson & Johnson consacre à ces mesures un budget annuel de 250 000 francs. Mais «le retour sur investissement est extrêmement rapide», commentait André Haemmerli, qui parlait en termes de bénéfices sociaux et environnementaux. Suivant la philosophie du groupe, «qui a pour mission de préserver la santé et de soigner les gens dans le monde entier». Mais «notre mission est aussi de préserver l'environnement et les ressources naturelles», citant le slogan «Healthy planet, healthy people».

Claude Nicati soulignait encore que 65% des trajets liés au travail s'effectuent en voiture et qu'il n'y a qu'une personne à bord dans plus de 90% des cas! Les plans de mobilité d'entreprise contribuent ainsi puissamment à réduire la congestion du trafic.

Johnson & Johnson rejoint les trois lauréats précédents: la Fondation d'aide à domicile de Genève, la Manufacture Jaeger-Lecoultré du Sentier et l'administration communale de la ville de Nyon.

Le prix de l'entreprise écomobile avait été créé en 2006 par les cantons de Vaud et Genève. Il est décerné pour la première fois cette année par les cantons de Suisse occidentale, Berne inclus. /CLD

LES BRENETS

Un des auteurs du casse de 2008 nie

L'un des comparses du casse de janvier 2008 dans l'entreprise Baume & Mercier, aux Brenets, a été pincé cet été. Il s'agit d'un

Roumain de 21 ans, qui comparait hier en audience préliminaire du Tribunal correctionnel du Locle.

Il semble qu'un complice ait été arrêté sur Vaud. Quant aux autres – d'après l'ordonnance de renvoi, ils étaient au moins six – ils sont toujours dans la nature.

D'après l'ordonnance, la bande de 2008 est la même que celle qui s'était déjà attaquée à Baume & Mercier en avril et septembre 2007. Le Roumain attrapé nie cependant avoir participé à ces deux autres cambriolages. Il

prétend également qu'en janvier 2008, il n'a pas participé à l'élaboration du coup et que, sur place, il n'a rien fait d'autre que le guet.

Toujours selon l'ordonnance, les malfrats roumains, venus de Pontarlier (leur base aurait été l'hôtel Formule 1) sont entrés dans la manufacture en forçant une fenêtre, puis des portes intérieures.

Ils ont fait main basse sur des têtes de montres d'une valeur de 33 000 francs, une grosse quantité de boîtes pour 187 000 francs et

divers composants valant 14 000 francs.

Dérangés par un agent de sécurité alerté par l'alarme, puis par la police, les auteurs ont abandonné dans leur fuite une partie du butin, dit l'arrêt de renvoi.

A l'époque, un communiqué indiquait que tout était resté sur place.

L'audience du jeune homme arrêté a été fixée au 2 décembre. A voir la préliminaire d'hier, on doute en apprendre beaucoup sur la bande et où ce qu'il reste du butin a bien pu passer... /ron

MODHAC

Yvan Bourgnon présent aujourd'hui



YVAN BOURGNON Le skipper suisse a récemment battu le record de la traversée Marseille-Carthages. (SP)

Aujourd'hui, à Modhac, dès 20h, le célèbre skipper suisse Yvan Bourgnon sera présent à Polyexpo, à La Chaux-de-Fonds. A côté de son catamaran qui est exposé pendant l'exposition. La Ville l'y recevra même officiellement.

Pour rappel, il a participé avec son frère Laurent Bourgnon à la transat Jacques Vabre, ainsi qu'à la minitrans-

at, et détient le record du monde du plus grand nombre de miles parcourus en 24 heures. Récemment, il a battu le record de la traversée Marseille-Carthages. Il est actuellement consultant pour la Route du Rhum et prépare le tour du monde à l'envers. Raison pour laquelle il cherche des sponsors aux quatre coins de la planète. /sfr

LA CHAUX-DE-FONDS

Confiserie Schneider toujours ouverte

La confiserie Schneider, place du Marché, à La Chaux-de-Fonds, ne ferme finalement pas ses portes, comme nous l'avons indiqué mercredi. Le commerce tenu depuis quinze ans par Patrick et Marianne Schneider continue en effet ses activités. Car le Français qui devait

reprandre l'affaire et venir signer le contrat fin octobre n'a finalement pas tenu son engagement et a fait faux bond à la dernière minute.

«La confiserie recevra toujours ses fidèles clients avec le même plaisir», spécifie Marianne Schneider. /sfr

En bref

LE LOCLE

Bus gratuits pour le Parcours horloger

Demain, au Locle, où l'Hôtel de ville est ouvert de 9h30 à 17h pour la journée du Patrimoine horloger, trois balades en bus gratuites du Parcours horloger sont organisées avec guide. Départ à 10h30, 13h30 et 15h30. Il est prudent de réserver au 032 933 84 80 ou au 032 933 84 59. /réd

MONTAGNES

Vente de mouchoirs pour Foyer Handicap Actions

Une vente de mouchoirs en papier en faveur de Foyer Handicap Actions aura lieu aujourd'hui devant la Migros du Locle, et demain à La Chaux-de-Fonds devant Migros Métropole, à la place du Marché, à la Coop Entilles-Centre ainsi qu'au marché du Locle. /réd

LA CHAUX-DE-FONDS

Fête cubaine à la Maison du peuple

Organiser des festivités en faveur des médecins cubains engagés en Haïti, c'est le but de la fête cubaine qui aura lieu demain, dès 18h, à la Maison du peuple, à la rue de la Serre 68 à La Chaux-de-Fonds, au 1er étage. La fête commencera avec un apéro, puis continuera avec un souper cubain à 19h et le spectacle «Surviv latino», composé de contes et chansons d'Amérique latine, par Isis Babando. Justo Arancibia et Monika Freitag. La fête finira par une soirée dansante. /réd

Vente de la Mission catholique

demain, la vente-kermesse de la Mission catholique italienne débutera à 19h dans la grande salle de l'église Notre-Dame de la Paix (rue du Commerce 73). Les organisateurs ont fait de leur mieux pour que la rencontre soit belle et conviviale autour d'un bon repas. A voir les cuisiniers, on s'en réjouit déjà! Loterie, jeux et variété dansante avec Enzo renouvelleront l'animation de la soirée. /ddc

Une petite couche d'asphalte, s'il vous plaît!

A cause d'une chambre Swisscom et de la couche de roulement qui ne sera posée que l'année prochaine, un creux et une bosse secouent les véhicules (les bus surtout) au carrefour entre la rue du Midi et le Pod, rendu depuis peu à la circulation. Les Travaux publics poseront un peu d'enrobé pour atténuer la pente en attendant. /réd

PUBLICITÉ

Thierry Grosjean au Locle

Le samedi 6 novembre dès 10 h 30, le candidat PLR au Conseil d'Etat vous accueillera sur la Place du Marché et se fera un plaisir de vous offrir l'apéritif.



ARCHIVES RICHARD LEUBERGER

ENGOLLON

Moins de monde qu'espéré à la piscine

La piscine d'Engollon a enregistré pour 113 800 francs d'entrées lors de cet été mi-gras (19 280 tickets et 701 abonnements). C'est moins que les 120 000 francs budgétisés et que les 126 000 fr. comptabilisés en 2009. Prudent, le comité directeur de la piscine a inscrit 115 000 fr. au budget 2011. /réd

ROCHEFORT

Des empreintes de dinosaure gardées secrètes depuis 2007

Des paléontologues suisses ont découvert les premières empreintes de dinosaure du canton, à Rochefort en 2007. Un étudiant de l'Université de Neuchâtel a même réalisé un travail sur le sujet. Mais la population et les autorités locales n'étaient au courant de rien. Pourquoi les scientifiques n'ont-ils pas communiqué la nouvelle?

VIRGINIE GIROUD

L'information, divulguée mercredi soir par Canal Alpha, est donc sortie du cercle restreint des scientifiques: en 2007, deux paléontologues suisses ont découvert des empreintes de dinosaure au-dessus de Rochefort, aux Grattes. Une première dans le canton de Neuchâtel.

«Du moment que des traces étaient régulièrement mises au jour dans le Jura depuis 1987, nous nous sommes dit qu'il devait également y en avoir à Neuchâtel. Nous nous sommes donc intéressés à certains sites dont l'âge des couches géologiques correspond à la période des dinosaures», explique le paléontologue Jacques Ayer, membre du groupe opérationnel Paléojura.

«C'est alors que le spécialiste Daniel Marty et moi-même

sommes tombés sur ces traces, vieilles de 145 millions d'années. Cinq à six empreintes se suivaient de manière régulière, ce qui nous a permis d'être sûrs qu'il s'agissait bien d'une piste d'empreintes fossiles laissée par un animal, en l'occurrence un dinosaure.»

Cette découverte fascine Kevin Schaefer, un étudiant de l'institut de géologie de l'Université de Neuchâtel, qui décide de rédiger un travail sur le sujet, sous la direction du professeur Thierry Adatte. Un travail aujourd'hui disponible à la Bibliothèque cantonale de Porrentruy.

«Cet étudiant a déterminé que les plus grosses empreintes, celles des pattes arrières, étaient de forme ovale et mesuraient 34 centimètres de long pour 20 centimètres de large. Quant aux pattes avant, plus petites, elles mesurent 11 centimètres de long pour 20 de large», indique Thierry Adatte, actuellement enseignant à l'Université de Lausanne.

Selon cette étude, les traces sont l'œuvre d'un jeune sauro-pode mesurant entre 5 et 7 mètres de long, un dinosaure herbivore à quatre pattes de la même famille que le très célèbre diplodocus.

«Il devait marcher au bord de la mer, probablement à marée basse. A cette époque, le Jura



HISTORIQUE C'est dans cette zone, au-dessus de la route qui relie les Grattes à la Tourne, que des paléontologues ont découvert les empreintes d'un dinosaure de type diplodocus.

(CHRISTIAN GALLEY)

était un chapelet d'îles et les Alpes actuelles étaient recouvertes par la mer», explique Thierry Adatte. Les nombreux plis sur la dalle de calcaire des Grattes témoignent d'ailleurs de la présence d'une plage à cet endroit.

Mais pourquoi les scientifiques n'ont-ils pas communiqué leur découverte à la population et aux autorités de Rochefort, qui n'étaient au courant de rien jusqu'à cette semaine?

«Nous n'avons pas voulu ébruiter la nouvelle», reconnaît

le paléontologue Jacques Ayer, conservateur du Musée jurassien des sciences naturelles. «Nous apprécions de pouvoir mettre la priorité sur la démarche scientifique avant de divulguer l'information.»

Mais d'autres raisons ont poussé les paléontologues à rester discrets: «La dalle de calcaire où se trouvent les empreintes est fortement inclinée, le terrain est pentu, voire dangereux par endroits. Ce n'est pas un site qui permet d'organiser des visites publiques.»

Qui plus est, les empreintes sont quasi imperceptibles pour des non-spécialistes. «Si le site avait été aussi spectaculaire qu'à Courtedoux, nous aurions éventuellement créé une passerelle et sécurisé l'accès. Mais les traces se voient à peine, les curieux risquent d'être déçus!»

Consolation: le canton de Neuchâtel possède probablement d'autres sites semblables: «Après cette découverte, c'est une évidence», assène Jacques Ayer. «La prospection va donc continuer.» /VGI

TOURISME

Projet non autorisé à Tête-de-Ran

Propriétaire des téléskis des Gollières et de La Vue-des-Alpes, Daniel Besson veut transformer une cabane de la crête de Tête-de-Ran en petit restaurant et y récupérer l'eau du toit pour la commercialiser. Le hic, c'est qu'il n'a pas obtenu les autorisations communales et cantonales nécessaires. «J'ai racheté les remontées mécaniques des Gollières en janvier 2009, mais l'activité hivernale ne suffit pas pour s'en sortir», affirme Daniel Besson. D'où l'idée de réaffecter la cabane d'arrivée de l'ex-télécabine, située juste à l'ouest du sommet de Tête-de-Ran et inutilisée depuis au moins 40 ans.

La base du projet: récupérer l'eau de pluie sur les 300 m² du toit, la stocker et la valoriser. «Avec un chimiste et un bio-énergéticien, nous faisons depuis un an des essais pour filtrer cette eau, lui enlever son acidité et la dynamiser grâce aux longueurs d'ondes des couleurs», résume le promoteur. «Nous pourrions ainsi la commercialiser à des fins touristiques et thérapeutiques.»

Une fontaine à eau serait installée dans la cabane de Tête-de-Ran. Le propriétaire souhaite la transformer en lieu de petite restauration et d'hébergement simple, avec terrasse tournante rétractable. Dans ce but, il a demandé des autorisations à la commune des Hauts-Geneveys, dont le territoire englobe cette crête, ainsi qu'aux services cantonaux responsables du Territoire et de la Consommation. Or les réponses sont négatives, affirme la commune des Hauts-Geneveys. Selon elle, le chimiste cantonal dit non à cette distribution d'eau et l'Aménagement du territoire refuse un changement d'affectation de la cabane située en zone de crêtes et forêts protégées depuis 1966. /axb

PUBLICITÉ

En novembre, l'innovation est à la carte chez Citroën.

MY PROMO

C'EST NOUS
QU'ON CHOISIT!

Leasing 2,9 %
OU
Prime Bonus Fr. 2'500.-
OU
Offre de Reprise Plus

Cumulables
avec les offres en cours



CITROËN C3 Picasso dès Fr. 179.-/mois



CITROËN

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

CITROËN préfère TOTAL

Offres valables sur toute la gamme. Voir détail chez votre agent Citroën ou sur www.citroen.ch

Offres valables sur toute la gamme sauf Citroën DS3, Nouvelle C4 et véhicules utilitaires, pour des véhicules vendus et immatriculés du 1^{er} au 30 novembre 2010. Exemple de prime : C3 Picasso 1.4 VTi 95 BVM Essentiel, prix net Fr. 21'750.-, remise Fr. 1'260.-, prix bas garanti Fr. 20'490.-, prime Bonus Fr. 2'500.-, soit Fr. 17'990.-; consommation mixte 6,4 l/100 km; émissions de CO₂ 149 g/km; catégorie de consommation de carburant C. Moyenne CO₂ de tous les modèles de véhicules 188 g/km. Exemple de leasing : 2,9 %, 48 mensualités de Fr. 179.-, 10'000 km/an, valeur résiduelle Fr. 7'024.-, 1^{er} loyer majoré de 30 %. Casco complète obligatoire. Taux d'intérêt annuel effectif max 2,94 %. Sous réserve de l'accord par Citroën Finance, division de PSA Finance Suisse SA, Ostermundigen. PSA Finance n'accordera pas de financement qui présente un risque de surendettement pour ses clients. L'offre de Reprise Plus sera étudiée selon l'état de votre ancien véhicule par votre conseiller Citroën. Prix de vente conseillés. Offres réservées aux clients particuliers, dans le réseau participant. Visuel non contractuel.



TIMBRES ET CARTES

Vente aux enchères à Montfaucon

Les sociétés philatéliques des Franches-Montagnes et de Saint-Imier organisent demain une vente aux enchères de 125 lots de cartes de vues (10h à 12h) et 220 lots de timbres-poste (13h à 17h), à l'hôtel de la Pomme d'or à Montfaucon. Prix de départ fixé à 1 franc le lot. /comm

Le Ceff ouvre ses portes au public à Saint-Imier

Le Centre de formation professionnelle Berne francophone (Ceff) ouvre ses portes demain, de 9h30 à 16h, à Saint-Imier. L'occasion de découvrir les formations dans le monde du commerce, de l'industrie et de santé-social. /ré

ÉDITION

«On avait envisagé d'enlever un conseiller fédéral»

Michel Gury a écrit un livre («Au cœur du Bélier») à travers lequel il raconte les douze années de lutte qui ont débouché sur le plébiscite du 23 juin 1974. L'auteur remercie au passage la Police fédérale, qui, grâce à ses fameuses fiches, lui a permis de récolter des repères précis. Ce patriote jurassien évoque des actions non abouties, comme celle d'enlever un conseiller fédéral, en l'occurrence Rudolf Gnägi.

GÉRARD STEGMÜLLER

A quoi pourrait bien ressembler aujourd'hui une action d'un Bélier à la retraite? Inviter les médias pour leur présenter un livre pas encore imprimé, pardieu. Un exercice d'acrobatie réalisé hier par Michel Gury, cofondateur en 1962 du mouvement de lutte des jeunes Jurassiens. «Le bouquin sortira comme prévu le 1er décembre, mais on m'a dit que c'était mieux de m'adresser à vous aujourd'hui, afin de lancer la souscription...»

«Au cœur du Bélier» retrace sur 208 pages les coups de force – très souvent spectaculaires – du groupe durant les années de braise ponctuées par la victoire des séparatistes en juin 1974. L'auteur raconte la bête depuis l'intérieur. Lu sur la couverture: «Ce que vous avez toujours voulu savoir sur le Groupe Bélier sans oser le demander.» Une septantaine de photos – dont certaines inédites – illustrent le tout.

Michel Gury, ou un ancien



MICHEL GURY L'ancien Bélier a présenté son livre dans un restaurant situé à la Roche Saint-Jean, entre Choindez et Roches, endroit symbolique indiquant la frontière entre le Jura et Berne. (BIST-ROGER MEIER)

qui se cuisine à beaucoup de sauces: Bélier, enseignant, responsable de l'information de l'A16, député au Grand Conseil bernois, membre de la Constituante, député PCSI au Parlement jurassien. A 71 ans, il a choisi de prendre la plume. «Cela faisait longtemps que des copains, des anciens compagnons de lutte, me demandaient d'écrire ce livre.» C'est aussi un travail de mémoire pour une jeunesse éloignée désormais des préoccupations patriotes de ses ancêtres.

«De 1962 à 1974, nous avons mené une soixantaine

d'actions. Aucune n'a échoué. Tout s'est déroulé pacifiquement. Car pour entrer au Bélier, il s'agissait de montrer patte douce. Pas de blessés, mais j'admets quand même quelques coups de matraque. Derrière nos coups d'éclat, il y avait un long travail préparatoire, minutieux. Tout était réfléchi. On siégeait des semaines avant de passer à l'acte. Si on n'a pas connu l'échec, c'est également parce que les militants étaient avertis au tout dernier moment. Les schémas étaient planqués dans un coffre, à la banque. Nos atouts? La

camaraderie, la dérision. Si une action ne nous faisait pas rire, on la laissait tomber.»

Michel Gury narre quatre actions «emballées-paquetées» qui ont été abandonnées en extremis, pour diverses raisons. L'arrêt de tous les trains en Suisse, le transport de 12 tanks de Bure en France, le détournement d'un avion (!) et l'enlèvement d'un conseiller fédéral. «A l'époque, détourner un avion n'était pas chose courante. Ce qu'on aurait voulu, c'était juste qu'il atterrisse à Genève plutôt qu'à Bâle. Le conseiller fédéral? On l'aurait gardé deux jours, et

«Les schémas étaient planqués dans un coffre, à la banque»

Michel Gury

on l'aurait ensuite relâché. Mais on s'est dit qu'il allait devenir un martyr...» L'auteur a confié hier que le conseiller fédéral bernois Rudolf Gnägi était la cible du Bélier. Le citoyen de Vicques a trouvé un solide allié dans son boulot d'écrivain: «Les fiches de la Police fédérale. Elles m'ont été très précieuses. Sans elles, je n'aurais jamais pu écrire ce livre. Personne n'imaginait qu'on avait sans cesse les flics aux trousses. Avec celles qui me concernent, j'ai pu remplir un immense classeur. Et je n'étais qu'un petit gibier...»

La meilleure viande! /GST

FRANCHES-MONTAGNES

La fusion présentée au peuple

Dans les actuelles treize communes du district des Franches-Montagnes, les questions se font de plus en plus nombreuses sur ce fameux projet de commune unique. L'épais rapport que le comité de pilotage a publié au début de l'été sur le résultat intermédiaire de ses analyses figure certes sur le site internet de quelques communes. Mais l'information n'a pas encore beaucoup circulé. Pour y remédier, deux séances publiques d'information seront organisées: le 17 novembre aux Genevez (halle polyvalente) et le 8 décembre aux Bois (halle de gymnastique), à 20h15.

Pour la première fois, le comité de pilotage du projet présentera l'état de ses analyses aux citoyennes et citoyens des treize communes. Quels avantages y a-t-il à réunir toutes les communes en une seule? L'administration sera-t-elle centralisée? Que va-t-il advenir des villages de la nouvelle commune? Quelle sera la quotité fiscale? Le Conseil général qui sera élu permettra-t-il à chaque village d'être représenté? Beaucoup de questions restent ouvertes et l'avis de la population sera précieux à écouter.

En principe, ces deux assemblées publiques (avec présentation identique du projet) verront la participation de plusieurs maires, employés communaux et spécialistes intégrés dans les groupes de travail. Les membres du groupe de pilotage présidé par Jean-Pierre Beuret sont attendus.

Après des présentations plutôt brèves, la discussion pourra être largement utilisée. /comm

LAJOUX

Pignons Juracie «séquestré»

«Tout l'appareil de production est séquestré par le fisc jurassien, pour empêcher le groupe Franck Muller de venir récupérer les machines.» Dix jours après la brutale fermeture de Pignons Juracie, à Lajoux, et le licenciement de ses 14 employés par le propriétaire Franck Muller, le fondateur de la fabrique de rouages et de pignons respire d'avoir obtenu le soutien du canton du Jura. Selon Jean-François Christen, qui nous a confirmé l'information publiée hier par «L'Hebdo», le parc des machines restera séquestré tant que le groupe genevois n'aura pas payé ses arriérés d'impôts. /dwi

TRAMELAN

Le téléski s'est modernisé

Pour cette nouvelle saison, le téléski de Tramelan s'est mis à la page. De nombreux travaux de rénovation et de modernisation ont été effectués, en attendant les premiers flocons...

Premier grand changement, l'accès au téléski se fera à l'aide de cartes électroniques. Ce nouveau procédé ne comportera pas de tourniquet, mais se fera par le biais d'un système feu vert /feu rouge. Autre point important, l'ensemble des archers et enrôleurs du petit téléski des Fontaines ont été changés.

Concernant l'entretien des pistes et le damage, le partenariat conclu l'année dernière avec ENE (Espace Nordique Erguël) se poursuit. L'école de ski La Trace, dirigée par Stéphane et Françoise Bichsel, offre des cours privés ou collectifs pour petits et grands.

Question budget, le téléski propose des abonnements de saison à prix avantageux, qui permettent de bénéficier d'un rabais de 20% dans le domaine skiable du Val d'Anniviers, soit les stations de Zinal, Grimentz, Saint-Luc-Chandolin et Vercorin (à commander au magasin Intersport Geiser jusqu'au 30 novembre).



PISTES Tout est prêt pour accueillir les amateurs de sports d'hiver. (SP)

Un abonnement «spécial couple» et un nouveau tarif famille sont aussi proposés.

A noter qu'après le départ de Réjane et Anne-Catherine Gerber, Murielle Laub est la nouvelle tenancière de la buvette. /comm-mbr

Plus d'informations sur www.teleski-tramelan.ch

En bref

■ JURA

Collaboration avec l'école de musique

Le Gouvernement jurassien vient de signer un contrat de prestations de deux ans (2011-2012) avec l'École jurassienne et conservatoire de musique (EJCM). L'objectif est d'offrir une plus grande autonomie à l'école et de permettre à l'Etat de clarifier les missions qu'il entend confier à l'établissement. La mise en place d'un cursus musical sports-arts-études en collaboration avec l'EJCM va dans ce sens. /comm

Salon du mariage, de la mode et du bien-être

Le salon Elle et Lui, destiné aux amoureux qui se préparent pour le grand jour, réunira plus de 30 exposants demain (15h à 22h) et dimanche (10h à 18h) à la Croisée des loisirs, à Delémont. Du stylisme aux fleuristes en passant par les plaisirs et les voyages, un panorama complet des tendances 2011 sera présenté. /comm-réd

■ MONTFAUCON

Crédit de 23 000 fr. pour un véhicule multifonctions

Les 27 citoyens réunis en assemblée communale extraordinaire mercredi à Montfaucon ont accepté un crédit de 23 000 francs destiné à réparer un véhicule communal utilisé tant l'hiver que l'été. /dwi

■ BOULANGERIE

Des artisans régionaux se distinguent à Bulle

La boulangerie-pâtisserie David Parrat, à Saignelégier, a obtenu une médaille d'or, six médailles d'argent et trois médailles de bronze lors du Trophée suisse de boulangerie, pâtisserie et confiserie. La boulangerie-tea-room Chez Nico, de Nicolas Haenggi, aux Reussilles, a reçu deux médailles de bronze. /comm-réd

LETTRE OUVERTE

Pour l'ancien directeur de la Boillat, le président de Swissmetal a failli

Ancien directeur de la Boillat, André Willemin vient d'écrire une lettre ouverte à Friedrich Sauerländer, président du conseil d'administration de Swissmetal. Histoire de le confronter au terrible échec auquel la stratégie de Martin Hellweg – qu'il a soutenue – a conduit la Boillat et le groupe.

PHILIPPE OUDOT

Il y a pratiquement six ans jour pour jour – c'était le 16 novembre 2004 –, les 400 employés de la Boillat se mettaient en grève. Un arrêt de travail spontané provoqué par le licenciement d'André Willemin, directeur du site de Reconvilier. Comme un seul homme, cols blancs et cols bleus exigeaient la réintégration immédiate de leur directeur, mis à pied pour avoir osé critiquer la stratégie du CEO Martin Hellweg avalisée par le conseil d'administration.

Six ans plus tard, André Willemin se rappelle au bon souvenir de Friedrich Sauerländer. Il vient en effet d'adresser une lettre ouverte au président du conseil d'administration de Swissmetal. Dans sa missive inti-

tulée «Les pirates des temps modernes», l'auteur constate que les objectifs annoncés par le conseil d'administration sont à mille lieues de la réalité.

Lors de l'assemblée des actionnaires de 2005, à Berne, ledit conseil avait annoncé que son objectif était d'atteindre un rendement du capital de 9% après impôt. Un objectif réaffirmé à fin 2008 et qui figurait sur le site internet du groupe. Celui-ci précisait même qu'il se donnait deux ans pour y parvenir. Soit jusqu'à fin 2010.

Dans son courrier, André Willemin rappelle également à Friedrich Sauerländer les propos on ne peut plus clairs qu'il avait lui-même tenus dans les colonnes du journal «Le Temps», claironnant que Swissmetal allait «tripler les ventes d'ici à 2010». Or, relève-t-il, «nous sommes en 2010, et nous devons constater, sans surprise pour notre part, que la réalité est totalement différente... Les objectifs fixés pour le groupe ne sont absolument pas atteints.» De ce fleuron industriel, qui occupait 400 personnes et qui était «le leader incontesté dans ses spécialités, il ne reste plus qu'un atelier de tréfilage d'à peine 120 collaborateurs». Autrefois pilier



FRIEDRICH SAUERLÄNDER Ici en compagnie de Martin Hellweg, il affichait un large sourire lors de l'assemblée des actionnaires de 2007.

(KEYSTONE)

et poule aux œufs d'or du groupe, la Boillat n'est aujourd'hui plus que l'ombre d'elle-même, remarque amèrement son ancien directeur.

Il constate aussi que «les principaux concurrents de Swissmetal peinent à fournir aux clients les spécialités que

Boillat livrait, ce qui montre que la conjoncture et la crise économique actuelle n'ont rien à voir dans ce cas». A ses yeux, si Swissmetal est dans une situation aussi lamentable, c'est en particulier parce que «vous avez inconditionnellement suivi Martin

Hellweg et sa stratégie malgré les nombreuses mises en garde qui vous ont été adressées». Aujourd'hui, poursuit-il, l'ex-CEO ne doit sans doute guère se soucier ni des emplois perdus, ni du savoir-faire évaporé, ni des difficultés dans lesquelles sa stratégie a plongé ses clients.

Et pour bien enfoncer le clou, André Willemin souligne que les errances de l'ex-CEO, suivi aveuglément par le conseil d'administration, n'ont même pas réussi à faire illusion sur le plan financier. «Par votre communication, vous vouliez simplement faire illusion comme beaucoup de financiers afin de doper le cours de l'action et réaliser ainsi un profit virtuel à court terme.» Or, «l'action stagne depuis longtemps au-dessous de sa valeur nominale». Soit 9 francs. En février 2009, elle avait même plongé à 5 fr. 54 et valait 7 fr. 70 hier à la clôture de la Bourse.

En réalité, constate l'auteur de la lettre, «l'actualité récente a mis en évidence les dégâts que peuvent causer, pour les salariés, pour les clients et même pour les actionnaires, cette catégorie de financiers, ces pirates des temps modernes». /POU

PUBLICITÉ



La qualité à prix discount!

Montezovo Ripasso della Valpolicella DOC

2008, Vénétie, Italie, 75 cl



8.95
3.- de rabais
au lieu de 11.95

Brochettes de poulet

marinées, Allemagne, sous réfrigération, 3 x env. 125 g, les 100 g



1.79
26% de rabais
au lieu de 2.45

Raviolis Denner

tomates-mozzarella, sous réfrigération, 2 x 400 g



5.75
27% de rabais
au lieu de 7.90

Branches Minor

45 x 22 g



14.75
40% de rabais
au lieu de 24.75

Crin Roja Tempranillo

2009, vino de la Tierra de Castilla, Espagne, 6 x 75 cl



29.70
12.- de rabais
au lieu de 41.70

également disponible sur www.denner-wineshop.ch

Huile de tournesol Denner

3 x 1 litre



3.25
au lieu de 9.75

Profitez les 5 et 6.11: **3 pour 1**

Action valable uniquement sur présentation de ce coupon les vendredi 5 et samedi 6.11.2010 dans tous les points de vente Denner. Un seul bon est valable par achat. Le rabais n'est pas cumulable avec d'autres produits ou réductions. Jusqu'à épuisement des stocks.



7 610029 149364

Papier de ménage Plenty

paquet XXL, 16 x 45 coupons



9.45
au lieu de 18.90

1/2 prix

Coca-Cola
Coca-Cola light
Coca-Cola zero

PET, 6 x 2 litres



9.95
33% de rabais
au lieu de 14.95



Le discounter suisse

L'EXPRESS art PRESSE

L'Impartial art PRESSE

présentent

OPUS

association
OPUS 111
présente

Chopin Schumann Reinecke

3 week-ends

du 12 au 28 novembre 2010
Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

Quatuor Sine Nomine, Edith Fischer
Marc Pantillon, Bruno Schneider and friends
Trio Bartos (Hongrie)
Jorge Pepi
Nouvel Ensemble Contemporain NEC...

Billetterie Neuchâtel: Le Strapontin 032 717 79 07
Billetterie Chaux-de-fonds: L'Heure Bleue 032 967 60 50
Prix Fr. 12.- à Fr. 27.-

Intégralité du programme sur: www.opus111.ch

SOUS LE HAUT PATRONAGE DES AMBASSADES D'ALLEMAGNE ET DE POLOGNE





MUSIQUE CLASSIQUE Brahms et l'Orchestre symphonique suisse des jeunes

La Société de musique de La Chaux-de-Fonds reçoit dimanche à la salle de musique de L'Heure bleue l'Orchestre symphonique suisse des jeunes. Sous la direction de Kai Bummann et accompagné de l'ensemble fribourgeois L'Accroche-choeur, il interprétera à 17h «Ein Deutsches Requiem» de Brahms. Deux solistes complètent l'affiche. /réd

LITTÉRATURE

Petits récits au goût de bonbons acidulés

Vingt-sept récits brefs, comme autant d'instantanés de nos existences. Avec la publication de sa «Petite collection d'instant-fossiles», Antoinette Rychner vient de franchir une nouvelle étape.

DOMINIQUE BOSSHARD

Antoinette Rychner affiche un large sourire, heureuse d'avoir posé un nouveau jalon sur son parcours d'écriture. «C'est plaisant d'avoir cet objet et, en même temps, un peu effrayant, car on ne peut plus rien modifier», dit la jeune auteure neuchâteloise en présentant «Petite collection d'instant-fossiles», un recueil de vingt-sept récits publiés aux éditions de l'Hébe.

«Il porte la mousse à ses lèvres, déglutit et repose son verre sur la table». Le lecteur d'Antoinette Rychner entre de plain-pied dans ses petites histoires. Ni préambule, ni épilogue non plus. Nous voici projetés dans le vif d'une situation conflictuelle, douloureuse, «micro-dramatique» ou comique, parfois un brin surréaliste. Autant de coups de sonde ou d'effets de zoom sur les relations familiales, amoureuses, professionnelles. «Au départ, j'avais l'intention de décrire des situations de dernière fois, par opposition peut-être à certains travaux sur les premières fois, ou parce que j'ai un penchant pour la mélancolie» dit cette ancienne élève de l'Institut littéraire suisse. «Puis le travail s'est élargi à toutes sortes d'instantanés, souvent articu-



ANTOINETTE RYCHNER La jeune Neuchâteloise a faim d'expériences littéraires et théâtrales. (SP-GUILAUME PERRET)

lés sur des détails». Tels ce «lycra qui se boursoufle» dans le «Tableau de famille en maillots de bain».

Pour la jeune femme, cette succession de récits brefs relève, pour l'instant, davantage de la gourmandise ou de l'appétit que de la dispersion. «Raconter plein de choses différentes, c'est un plaisir. On traverse rapidement de nombreux univers, mais j'ai aussi l'ambition, via cette mosaïque, de dessiner un tableau humain plus général.» Elle compare ses nouvelles aux perles de l'une d'entre elles, à la fois autonomes mais qui, assemblées, for-

ment un collier. On songe, aussi, à des bonbons acidulés reliés par un fil empreint d'ironie, voire d'un léger désenchantement.

Egalement dramaturge, Antoinette Rychner adopte ici, dit-elle, une autre posture. Celle d'une narratrice distancée et omnisciente, qui pose un regard «plus objectif ou plus clinique» sur ses personnages. D'où le choix délibéré d'une langue assez neutre, d'un style zéro; au risque de tomber parfois dans une écriture un peu scolaire. Mais Antoinette Rychner n'est pas étrangère aux recherches formelles: lors d'une récente

résidence au théâtre du Grütli, elle s'est au contraire attachée à travailler un style personnel, une langue à elle. Elle évoque Buzzati, dont les histoires la fascinent; chez Thomas Bernhard, c'est l'écriture qui déclenche quelque chose en elle. «L'idéal, c'est d'associer la forme et le fond. Mais je procède par étapes»... /DBO

«Petite collection d'instant-fossiles», Antoinette Rychner, éd. de l'Hébe, 2010. Vernissage aujourd'hui à 18h30 au Cabinet d'amateur, à Neuchâtel. Lecture le 25 novembre à 18h30, librairie Payot à Neuchâtel

CHŒUR DE CHAMBRE

Pange Lingua chante le latin du 16e siècle

Le chœur de chambre de l'Université de Neuchâtel Pange Lingua offre aux étudiants la possibilité de pratiquer l'art choral en petits groupes, à travers un répertoire exigeant. Lors du prochain concert, demain à Neuchâtel et dimanche à La Chaux-de-Fonds, les choristes interpréteront la messe «Audi filia» de Claude Goudimel, compositeur français parmi les plus importants du 16e siècle. Ils restitueront la prononciation du latin et du français chantés à cette époque, soutenus dans cette recherche par Olivier Bettens.

Converti au protestantisme vers 1560, Goudimel s'est intéressé aux textes et mélodies du psautier de Genève. Des psaumes traduits en français par Clément Marot et Théodore de



PANGE LINGUA Le chœur de chambre a été fondé en 1995. (SP)

Bèze ajouteront à l'intérêt de ce concert. La date de naissance de Goudimel n'est pas précise: 1514, 1520? En 1549 on retrace son passage à l'Université de Paris. Il publie

ses premières chansons. En 1552, il met en musique les sonnets et odes de Ronsard. De 1557 à 1567, il vit à Metz, ville administrée par les réformés. On le retrouve maître de chapelle à Besançon. En 1572,

il gagne Lyon où le surprend la Saint-Barthélemy. Lors du massacre, son corps sera jeté dans le Rhône.

Fondé en 1995 par Adriano Giardina, Pange Lingua est dirigé depuis 2001 par Pascal Dober. Flûtiste à bec, ce dernier a fait ses études au Conservatoire de Lausanne où il a obtenu le diplôme d'enseignement. Il s'est perfectionné ensuite à Bologne puis à Milan à la Scuola civica di musica où il a été diplômé en 1995. Parallèlement à ses activités de concertiste, il enseigne au Conservatoire de musique neuchâtelois.

DENISE DE CEUNINCK

Neuchâtel, collégiale, demain à 20h15; La Chaux-de-Fonds, temple Farel, dimanche à 17h

Impromptu de Robert Sandoz sur la création théâtrale

Le comédien Robert Sandoz devient «conférencier théâtral» dans «Mais que se passe-t-il?», ce soir à 20h30 au Pommier à Neuchâtel. Un impromptu sur le processus de création, dans le cadre de Théâtre en fête. /réd

CRITIQUE

Spectacle

La séduction d'une parade musicale



«PARADE!» La vie d'une femme en musique. (SP-ERIC RENGNET)

En ouverture de la saison 2010-2011, l'Avant-Scène opéra a présenté vendredi passé au théâtre de Colombier sa nouvelle production: «Parade!». Cette œuvre originale fait la part belle aux mélodies et chansons françaises du 20e siècle. De grands noms de la musique classique, Francis Poulenc, Gabriel Fauré, Eric Satie, côtoient des compositeurs de musiques de film ou des chansonniers, dans un mélange d'atmosphères savamment distillé.

«Parade!» reste proche du répertoire opératique qui a forgé la réputation de la compagnie. En effet, Yves Senn a imaginé un spectacle où se mêle, dans une approche interdisciplinaire, une pluralité d'expressions esthétiques: la musique instrumentale, le chant, mais également la comédie et la chorégraphie.

Une série de tableaux, à la fois visuels et sonores, retrace la vie d'une femme confrontée aux sentiments et aux expériences

qui nourrissent toute existence. Chaque musique exprime symboliquement une tonalité affective, de la passion à la révolte, de la nostalgie à l'espérance. Romantisme et sensualité finalement triomphent.

L'unité du spectacle est assurée par la mise en scène énergique de Claude Jean qui privilégie, comme à l'accoutumée, une action rapide, rythmée et sans temps morts. La dizaine de chanteurs solistes, rejoints par le chœur junior de l'Avant-Scène opéra, se relaient sur scène, parfaitement soutenus par l'accompagnement pianistique d'Eriko Inoue. En explorant d'autres territoires musicaux, Yves Senn offre ainsi à son public un autre visage de sa compagnie. Et, comme toujours, nous le suivons avec plaisir.

Fabrice Duclos

Théâtre de Colombier, vendredis 5 et 12 novembre à 20h, dimanches 7 et 14 novembre à 17 heures

En bref

■ SOCIÉTÉ CHORALE

Voyage choral «Des ténèbres à la lumière»

La Société chorale de Neuchâtel emmènera le public «Des ténèbres à la lumière», ce soir à 20h à l'église Notre-Dame de Neuchâtel, avec Simon Péguiron à l'orgue. Au programme, des œuvres de compositeurs du 18e au 20e siècle (Haydn, Bezençon, Händel, etc), évoquant l'ombre de la mort, puis l'apaisement, pour aboutir à la lumière de Noël. /comm-réd

■ EXPOSITION

Le théâtre neuchâtelois en vitrine à la bibliothèque

Pour marquer la sortie de l'ouvrage «En scène! La vie théâtrale en Pays neuchâtelois», une exposition est consacrée à ce thème à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, jusqu'au 31 mars 2011. /réd

■ CONCERT

Hommage au compositeur Paul Mathey

Des élèves du site de Neuchâtel de la Haute Ecole de musique de Genève rendront hommage au compositeur chaux-de-fonnier Paul Mathey (1909-1995), ce soir à 18h (Auditorium 1). Accompagné du professeur Gerardo Vila, pianiste, Alexis Nicolet jouera une sonate pour flûte traversière. Anna Fradet et Evan Métral joueront le concerto pour violoncelle et piano. /ddc

■ ONE WOMAN SHOW

Carine Martin «Et les enfants d'abord» au Locle

Carine Martin présente «Et les enfants d'abord» ce soir à 20h30, à la Grange, au Locle: un alliage de comédie, danse et chant pour raconter l'histoire d'une jeune comédienne et maman. /réd

■ CONCERT

L'éloquence de violons et piano selon La Stravaganza

La Stravaganza mèlera dimanche «L'éloquence des violons et du piano» à 17h au temple du Bas, à Neuchâtel, avec Vivaldi et Dvorak, entre autres. /réd



LITTÉRATURE

Le prix Flore à Abdellah Taïa

Le prix de Flore 2010 a été décerné hier à Abdellah Taïa pour son livre «Le jour du roi» (Seuil). Fort et terrible, ce roman raconte le Maroc de Hassan II au travers d'une amitié amoureuse qui tourne à la jalousie sociale. /ats-afp

INITIATIVE PARLEMENTAIRE

Le débat sur le crucifix à l'école sera national

Une initiative parlementaire sera déposée à Berne pour ancrer dans la Constitution le droit d'exposer les «symboles de la culture chrétienne-occidentale» dans les lieux publics. Le débat arrive au plan national, mais il fait déjà des vagues en Europe.

BERNE

FRANÇOIS NUSSBAUM

Début octobre, un enseignant de Stalden (VS) était licencié après son refus de maintenir un crucifix dans sa classe. A Triengen (LU), les crucifix dans les écoles ont été remplacés par de simples croix: celui qui l'avait réclamé a reçu des menaces et une pétition a été lancée par des militants PDC et UDC pour qu'on remette les crucifix à leur place. C'est aujourd'hui une initiative cantonale que le PDC lucernois veut obtenir du Grand Conseil, alors qu'une initiative parlementaire sera déposée à Berne.

Cette dernière démarche vient de la conseillère nationale lucernoise Ida Glanzmann, vice-présidente du PDC suisse. Son texte, qui n'est pas définitivement rédigé, sera déposé en décembre. Dans son projet, elle parle du «droit d'exposer dans les lieux publics les symboles de la culture chrétienne-occidentale». Cette notion recouvre autant les crucifix et les croix que les crèches, statues et sapins de Noël. «Je ne veux pas que cette culture, notre culture, disparaisse», explique-t-elle.

C'est aussi ce que demande l'initiative cantonale en préparation et qui sera également adressée aux Chambres fédérales. «Ce n'est pas qu'une question de croyance, mais de protection du pays, des symboles de paix qui témoignent aussi de la culture suisse», ajoute Ida Glanzmann. Selon elle, un tel ancrage constitutionnel empêcherait que des individus ou des groupes minoritaires en appellent aux droits fondamentaux pour remettre en question cette culture. Elle compte sur un large soutien.

Elle a déjà obtenu celui du



ÉCOLES Une initiative parlementaire exige de pouvoir exposer les signes religieux dans les lieux publics. (KEYSTONE)

président du PDC, Christophe Darbellay, qui estime la démarche «bonne, importante et nécessaire». S'il soutient le principe de la séparation de l'Église et de l'État, il estime qu'une laïcité trop dogmatique peut devenir absurde. Le Fribourgeois Dominique de Buman, également vice-président du parti, partage la défense des valeurs que vise sa collègue, mais craint que le débat délicat qui s'annonce ne se perde dans l'émotionnel, face à des sensibilités très différentes.

«Il y a aujourd'hui un malaise entre tenants d'une laïcité forte

et défenseurs d'un enracinement chrétien affiché, mais aussi par rapport à ce qu'on appelle une islamisation rampante. Un article constitutionnel va-t-il résoudre ce malaise?», se demande le conseiller national. En tout cas, le socialiste neuchâtelois Didier Berberat tient à ce que l'école reste laïque et, à ce titre, il ne juge pas opportun que des crucifix soient accrochés dans les classes, de même que dans les bâtiments administratifs.

En revanche, il est parfaitement admissible que des croix et autres symboles religieux appa-

raissent au bord des routes ou au sommet d'une montagne: «Là, on est dans davantage dans la tradition et la culture». Même chose lorsqu'on fête Noël à l'école, qu'on décore un sapin, qu'on construit une crèche et qu'on chante des chants religieux. «Il ne faut pas tomber dans un autre intégrisme», note le conseiller aux États, relevant au passage qu'à un an des élections fédérales, il y a quelques pressions, ça et là... /FNU

RECHERCHE

Résistance au virus du sida découverte



VIH Une personne sur 300 serait capable de garder le virus de l'immunodéficience humaine sous contrôle sans médicaments. (KEYSTONE)

De minuscules différences génétiques rendent certaines personnes résistantes au virus du sida. Les scientifiques à l'origine de cette découverte, dont des chercheurs de l'Université de Lausanne, espèrent désormais pouvoir développer de nouvelles thérapies contre le VIH (virus de l'immunodéficience humaine).

Une personne sur 300 est capable de garder le virus sous contrôle sans consommer de médicaments. Le système immunitaire de ces rares chanceux leur permet de faire cesser la reproduction de l'agent pathogène et empêche ainsi le sida de se déclarer.

Un projet mené par l'Université de Lausanne et d'autres chercheurs internationaux a trouvé l'explication à ce phénomène. Publiée dans la dernière édition du magazine «Science», leur étude révèle que c'est une toute petite différence dans le génome humain qui permet de résister à la maladie.

Cette variante génétique conduit à une modification de

la protéine HLA-B, essentielle au système immunitaire. Grâce à cette différence, les virus à l'intérieur des cellules sont reconnus et amenés dans la membrane. La cellule ainsi marquée est ensuite repérée par les cellules tueuses naturelles du corps et éliminée avant que le virus ne se propage.

Selon les chercheurs, cette modification conduit également la protéine à mieux repérer certaines parties du VIH. Que l'on sache désormais exactement quel composant de quelle protéine est nécessaire pour que le corps puisse se défendre contre le virus du sida est considéré par les scientifiques comme un énorme pas en avant.

«Cette découverte ouvre des pistes pour trouver de nouveaux vaccins», écrit l'Université de Lausanne dans un communiqué. Le chemin à parcourir avant l'injection d'un vaccin est encore long, prévient toutefois Bruce Walker, directeur de la recherche du Massachusetts General Hospital à Boston. /ats

En bref

MUSIQUE

Le chef d'orchestre Rudolf Barshai n'est plus

Le chef d'orchestre, altiste et arrangeur Rudolf Barshai, né en Russie, est décédé en Suisse à l'âge de 86 ans, a-t-on appris hier auprès de ses agents à Londres. Bien que souffrant au cours de la dernière année, il a réussi à terminer son projet d'arrangement de «L'Art de la fugue» de Bach. /ats

GENÈVE

Un mathématicien reçoit 3,2 millions de francs

Stanislav Smirnov, professeur de mathématiques à l'Université de Genève, vient de se voir octroyer une subvention de près de 3,2 millions de francs de l'État russe. Ce montant permettra au lauréat de la Médaille Fields de développer ses recherches à un niveau international. /ats

FRANCE

La doyenne de l'humanité s'est éteinte à 114 ans

La doyenne de l'humanité, une religieuse française de 114 ans, est décédée à l'hôpital de Bruyn de Saint-Barthélemy, a-t-on appris hier de sources concordantes. Elle résidait depuis une trentaine d'années sur cette île des Antilles françaises. /ats-afp

SCIENCE

Le LHC entre dans une nouvelle phase

Le Grand collisionneur de hadrons (LHC) du Cern à Genève est entré hier dans une nouvelle phase. Cette gigantesque machine qui a réussi depuis mars dernier à produire des collisions de protons va maintenant accélérer des ions de plomb. /ats

Que dira la Cour de Strasbourg?

Le débat qui se développe en Suisse est déjà largement présent au niveau européen. Sur plainte d'une citoyenne italienne habitant Padoue, la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg, a prononcé un arrêt (fin 2009) enjoignant l'Italie à retirer les crucifix de toutes les écoles publiques. Le tollé a été énorme. Et le gouvernement a rapidement fait recours contre cette sentence.

En juin dernier, la Cour a jugé le recours recevable et rendra un arrêt définitif prochainement. Mais, dans l'intervalle, une vingtaine de gouvernements européens (soumis à la juridiction de la Cour) ont apporté un soutien ferme à l'Italie. On n'y voit pas la France, ni l'Allemagne, ni l'Angleterre. En revanche, tous les pays d'Europe centrale et de l'Est y figurent, notamment ceux à tradition orthodoxe. /fnu

LA QUESTION DU JOUR

Les crucifix ont-ils leur place dans les écoles?

VOTEZ par SMS en envoyant **DUO CRU OUI** ou **DUO CRU NON** au numéro **363** (Fr. 0,30/SMS) ou par internet sur le site **www.arcinfo.ch**

RÉAGISSEZ à la question du jour via notre site internet **www.arcinfo.ch**

L'EXPRESS L'Impartial



FOOTBALL Zidane et Materazzi auraient fait la paix

Zinedine Zidane et Marco Materazzi auraient fait la paix mercredi à Milan. Selon «Marca», après un premier contact froid, ils auraient discuté avant de «conclure un traité de paix». «La scène s'est terminée par une affectueuse embrassade: le passé est oublié», a conclu «Marca». Cependant, aucun des deux joueurs n'a démenti ni confirmé l'information. /si

Les slaloms Coupe du monde de Levi auront bel et bien lieu

La FIS a maintenu les slaloms dames et messieurs de Coupe du monde à Levi (Fin) les 13 et 14 novembre. Le refroidissement des températures a permis en un temps record la fabrication de neige artificielle. /si

HOCKEY SUR GLACE

Arbitres trop tolérants

Une étude de l'Université de Lausanne démontre que 60% des fautes en hockey sur glace ne sont pas sifflées. Les arbitres, souvent ex-joueurs, se montrent trop tolérants. Petite explication.

JULIÁN CERVIÑO

«Une majorité de conduites agressives (59,7%) en hockey sur glace ne sont pas sanctionnées.» C'est une des principales conclusions d'une large étude menée par des chercheurs de l'Université de Lausanne*. Depuis 2008 et pendant plusieurs mois, Alan Tractlet et son assistant Orlan Moret (hockeyeur) ont filmé une trentaine de matches de hockey et aussi de foot. Au total, ils ont relevé 938 comportements agressifs et antisportifs pendant 30 rencontres de hockey (737 en football). Ils ont ensuite demandé à 211 joueurs (dont 104 hockeyeurs) et à 92 arbitres (hockey et foot) de visionner des situations de jeu filmées. Des joueurs du

HCC ont été interrogés (lire ci-dessous).

«Il revient souvent dans le jugement des joueurs que l'arbitre ne peut pas tout voir», remarque Alan Tractlet. «Beaucoup de choses se passent dans le dos des arbitres, des coups vicieux, des tricheries. Cela fait grimper le nombre de fautes non sanctionnées du simple au double. Le fait que le hockey soit un sport de collision augmente la tolérance. Mais, surtout, dans ce sport, la plupart des arbitres ont été hockeyeurs. Ils semblent tolérer plus de gestes. Ils ont encore un regard de joueur.» Cette remarque revient dans le jugement des inspecteurs de la Ligue.

Même la dangerosité des gestes dits «hostiles» n'est pas un critère retenu dans la sévérité de la sanction. «Il est donc intrigant de constater que les arbitres se montrent plus tolérants que les joueurs», estime Alan Tractlet. «Les directeurs de jeu en sont les premiers étonnés. Ils n'ont pas vraiment conscience de ce problème.» Ah bon?

Une chose est certaine, l'arbi-

trage est presque toujours remis en question. «Le manque de communication entre les protagonistes revient souvent. L'arbitre a tendance à se fermer et les joueurs le regrettent.» Les entraîneurs aussi.

Autre aspect intéressant, la plus grande tolérance de la violence lorsque l'enjeu augmente, notamment en play-off. «Plusieurs études arrivent à cette même conclusion», complète Alan Tractlet. «C'est une évidence, une sorte de norme sociale.» La tricherie augmente aussi avec le niveau de jeu. Tiens, tiens...

Reste à savoir si les fautes sanctionnées sont toutes des fautes. Impossible de le savoir, mais voici un petit indice: la plupart des agressions (62,8%) sont cataloguées comme «instrumentales». Elles sont jugées comme utiles, nécessaires pour l'équipe. C'est aussi le cas en football (67,7%). «Plus les fautes sont utiles, plus elles sont sanctionnées», constate l'étude.

Sans surprise, le hockey apparaît comme un sport plus violent

que le football. Mais dans le foot il y a plus de gestes transgressifs, des tacles, de la tricherie.

Cette étude confirme enfin qu'il existe un «profil» de joueur agressif. Ces joueurs tiennent un discours particulier à l'égard de la violence. Leurs parcours (carrières) semblent aussi différents. Ils paraissent plus attirés, ou recrutés, par les équipes de type plus physique.

Plus généralement, le jugement des joueurs correspond fortement au style de son équipe. «En hockey, les normes collectives écrasent les acteurs et influencent très fortement leur jugement», affirme Alan Tractlet. Un joueur d'une équipe physique tolérera beaucoup plus de gestes qu'un collègue d'une équipe technique. Comme si la norme n'était pas la même pour tout le monde.

Le vaste débat sur l'arbitrage n'est pas clos. Il apparaît juste un peu mieux éclairé. /JCE

*Les agressions dans les sports collectifs, analyse des dynamiques interindividuelles et intergroupes



BAGARRE Les arbitres ne sanctionnent pas toutes les fautes et certaines fois les matches dégènèrent. Mais est-ce toujours à cause des directeurs de jeu? (ARCHIVES ERIC LAFARGUE)

L'arbitre professionnel Stéphane Rochette sidéré

Arbitre de LNA, Stéphane Rochette et ses collègues ont été approchés par des chercheurs de l'Université de Lausanne lors d'un cours d'arbitrage. Les résultats de cette étude étonne pour le moins le Québécois-Neuchâtelois. «Je suis sidéré», lance l'un des trois directeurs de jeu professionnels de LNA. «A mon avis, les conclusions de cette enquête ne correspondent pas à la réalité. Si c'était le cas, je ne pourrais pas conserver mon travail. Tout au plus, 10% à 15% des fautes ne sont pas sanctionnées.

Si une faute n'est pas dangereuse et qu'elle n'influence pas le jeu, nous ne sifflons pas forcément, afin de pas hacher le jeu. Mais il ne s'agit de loin pas de la majorité des fautes. Si nous appliquions le règlement à la lettre, nous sifflerions tout le temps. Il faut juste savoir fixer les limites au bon moment. Ce n'est pas à nous de nous mettre au-devant de la scène pour faire le spectacle.»

Stéphane Rochette reconnaît que l'arbitrage manque d'uniformité.

«L'important est qu'il y ait une constance durant le match, que l'arbitre tienne sa ligne», estime-t-il. «Avec l'arbitrage à quatre la plupart de ces problèmes sont résolus. Nous voyons beaucoup mieux le jeu et les fautes. Il est aussi normal que les pénalités diminuent en play-off. Les joueurs font beaucoup plus attention à ne pas provoquer de fautes ou à les simuler.» Reste à savoir si tous les joueurs connaissent le règlement et ses limites... /jce

«Ils ne peuvent pas tout siffler»

Plusieurs joueurs du HCC (Daucourt, Bochatay, Du Bois et Pasqualino) ont participé à l'enquête sur l'arbitrage. Ils ne sont pas trop étonnés par ses premières conclusions. «Chaque arbitre est différent, mais ils ne peuvent pas tout siffler», concède Valentin Du Bois. «Le hockey est un sport de contacts et les possibilités de fautes sont nombreuses. La limite est souvent difficile à fixer. Quand un acte n'influence pas le jeu et n'est pas dangereux, c'est bien de ne pas siffler. Cela dit, depuis le début de la saison, certains arbitres ont démontré des lacunes. C'est dommage que plusieurs d'entre eux ne communiquent pas. Ils se montrent parfois arrogants.»

Danick Daucourt et Michael Bochatay sont étonnés par cette proportion de pénalités non sifflées. «Quand les fautes s'accumulent, ils ne voient plus les petites», remarque le défenseur du HCC qui a écopé de dix minutes pour réclamation contre Bâle. «Il y a surtout beaucoup de différence entre les arbitres. Avec certains, il n'y a pas de soucis. Ils communiquent et sentent bien le jeu. D'autres se referment. Il est aussi vrai que quand nous avons un sentiment d'injustice, nous nous montrons plus véhéments. De manière générale, plus de dialogue arrangerait les choses.»



DIALOGUE Certains joueurs du HCC, ici Benoît Mondou (en bleu), regrettent que les arbitres ne communiquent pas assez. (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

«Beaucoup de nos gestes sont mal interprétés», regrette Michael Bochatay. «Pas mal d'arbitres font aussi trop facilement de la compensation.» «C'est vrai aussi qu'on ne parle pas de l'arbitre quand il a été bon», ajoute Valentin Du Bois.

Le mot de la fin? «Dans les décisions arbitrales, il y a 95% de jugement et 5% de règlement», selon Gary Sheehan. Tout le problème est là. /jce

TAC-TIC avec

GCK LIONS - LA CHAUX-DE-FONDS, ce soir à 20h

Retour progressif Marco Charpentier s'entraîne normalement et patinera ce soir au KEK de Küssnacht. Son retour sera progressif. «Il faut essayer de gérer cela raisonnablement», estime Gary Sheehan. «J'embarquerai treize attaquants afin de permettre à Marco de revenir petit à petit. Mais il jouera.» Anthony Huguenin et Laurent Meunier (blessés) sont indisponibles. Gary Sheehan décidera aujourd'hui quel gardien sera titularisé et quel attaquant sera en surnombre. Andreas Koch, qui a dirigé la partie de mardi à Olten, sera de nouveau au sifflet.

Impatient Absent depuis le 25 septembre et sa blessure à la clavicule droite à Langenthal, Marco Charpentier piaffe d'impatience. «J'ai hâte de jouer», confie-t-il. «Je me sens prêt physiquement et mentalement. Il sera difficile de retrouver le rythme. Je vais jouer simplement pour me mettre dans le bain le plus vite possible.»

Réaction «Il n'y a pas beaucoup d'enseignements à tirer de telle défaite», glisse Gary Sheehan en visionnant les images de la rencontre perdue à Olten mardi (1-9). «C'est normal de passer à côté d'un match durant la saison. Ce n'est pas la fin du monde. Il faut juste réagir et rebondir. Je ne vais pas tout chambouler pour autant. Il y a plus de bon que

de mauvais jusqu'ici dans notre saison. On s'aperçoit juste où sont les limites de certains dans ce genre de situation. Si nous réfléchissons trop et nous ne bougeons pas sur la glace, nous sommes vite dans l'embarras.» Gary Sheehan a tout de même remis certaines choses au point à l'entraînement...

Adversaire Les GCK Lions ont changé leur fusil d'épaule depuis trois matches. Blaine Down, qui a débuté la saison avec les ZSC Lions, a retrouvé le légendaire KEK de Küssnacht. Les Lionceaux ont remporté trois de leurs quatre derniers matches (contre Viège, Ajoie et Sierre). «Ce sera encore un gros test», souligne Gary Sheehan. «Il est difficile de se préparer en fonction de l'adversaire. Il faut surtout s'occuper de notre jeu.»

Meunier désolé Encore présent aux Mélézes jusqu'à la fin de son contrat (dimanche), Laurent Meunier déplore sa situation. «Ma blessure aux côtes n'est pas supergrave, mais elle m'empêche de shooter et d'aller au contact», se désole-t-il. «Tout cela m'embête, j'étais là pour aider l'équipe et je ne peux rien faire. Je commençais à bien m'entendre avec Mondou et Neininger.» L'avenir du Français est incertain. Il a disputé 7 matches (11 points, 3 buts) sous le maillot chaux-de-fonnier. /jce



VENEZ VIBRER
passionrouge&noir



NEUCHÂTEL XAMAX - BSC YOUNG BOYS

DIMANCHE 07 NOVEMBRE 2010 À 16H00 - STADE DE LA MALADIÈRE

3 POUR 2



FC BÂLE

DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2010 À 16H00



FC SION

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE 2010 À 16H00

3 MATCHES POUR LE PRIX DE 2!

LE STADE DE LA MALADIÈRE SERA LE THÉÂTRE DE SUPERBES DUELS EN CETTE FIN DE 1^{ER} TOUR PUISQUE NOUS RECEVRONS YB, BÂLE ET SION.

ASSISTEZ À CES 3 RENCONTRES POUR LE PRIX DE 2.



BILLETS EN VENTE

Au secrétariat de Neuchâtel Xamax et au Xamax Shop

Possibilité de réserver vos billets par email: secretariats@xamax.ch



PROCHAIN RENDEZ-VOUS AU STADE DE LA MALADIÈRE

NE XAMAX - AC BELLINZONA

Dimanche 21 novembre 2010 à 15h00



WWW.XAMAX.CH WWW.XAMAX.CH WWW.XAMAX.CH WWW.XAMAX.CH WWW.XAMAX.CH WWW.XAMAX.CH WWW.XAMAX.CH WWW.XAMAX.CH WWW.XAMAX.CH WWW.XAMAX.CH



Faune neuchâteloise 2011: les plus belles images d'Alain Prêtre réunies dans un calendrier

Fr. 22.-

+ Fr. 7.- de frais d'envoi pour livraison par poste

VOUS TROUVEREZ LES CALENDRIERS «FAUNE NEUCHÂTELOISE» DANS LES POINTS DE VENTE SUIVANTS:

BODEVILLIERS: Station-service le Pit-Stop Picci SA - Chemin de Biolet 2
CERNIER: Landi Val-de-Ruz - Passage des Cèpes 1
CORCELLES: Kiosque de la Gare - Place de la Gare
COUVET: Kiosque Nicole Wenker - Grand rue 4bis
GORGIER: Papeterie-Tabac du Centre - Rue du Centre 13
LA CHAUX-DE-FONDS: Kiosque Espacité - Rue Espacité 6
LA CHAUX-DE-FONDS: Kiosque de l'Hôtel de Ville - Rue Fritz-Courvoisier 2

LE LANDERON: Kiosque du Centre - Rue du Centre 3
LE LOCLE: Kiosque Simone Favre - Rue D.-Jeanrichard 33
NEUCHÂTEL: Kiosque du Faubourg - Fbg de l'Hôpital 9
NEUCHÂTEL: Kiosque du Seyon - Rue du Seyon 20
NEUCHÂTEL-SERRIÈRES: Kiosque des Battieux - Rue des Battieux 1
PESEUX: Kiosque Au Quotidien - Grand Rue 14 - Peseux

EGALEMENT DISPONIBLE AUX GUICHETS DE L'EXPRESS ET DE L'IMPARTIAL:

L'Express: rue de la Pierre-à-Mazel 39 - Neuchâtel
L'Impartial: rue Neuve 14 - La Chaux-de-Fonds

Bon de commande calendrier 2011 «Faune neuchâteloise»

Je commande ____ exemplaire(s) du CALENDRIER 2011 d'Alain Prêtre "Faune neuchâteloise" au prix unitaire de Fr. 22.- (+ Fr. 7.- de frais de port en cas d'envoi par poste).

Nom*: _____ NPA/Localité*: _____

Prénom*: _____ Téléphone*: _____

Rue et No*: _____ E-mail: _____

Lieu de date*: _____ Signature*: _____

*mentions obligatoires

Je viendrai chercher mon (mes) calendrier(s) directement aux guichets des quotidiens L'Express ou L'Impartial (adresse ci-dessus) et réglerai sur place le montant de Fr. 22.- l'unité.

Je désire recevoir mon calendrier à mon domicile et réglerai par facture le montant du calendrier au prix unitaire de Fr. 22.- (+ Fr. 7.- de frais de port par la poste)

Bon de commande à renvoyer à: SNP Société Neuchâteloise de Presse; Calendrier Faune; Rue Pierre-à-Mazel 39; 2001 Neuchâtel

Commande possible également par internet: www.arcinfo.ch/faune-neuchateloise



Votre région vue du ciel

chaque semaine dans

L'EXPRESS *L'Impartial*



Nom des habitants:
les Grenouilles
(ou les Renailles,
crapaud en patois)

Population:
103

Altitude:
722 mètres

Coefficient d'impôt communal:
63

Source: office neuchâtois de la statistique.

Crédit photo: Ennio Bettinelli

AUJOURD'HUI

Engollon



KEYSTONE

INNOVATION

Cinquante mesures pour les technologies vertes

Les 50 mesures de promotion des technologies vertes proposées par le «Masterplan cleantech» ont été approuvées hier à la Conférence sur l'innovation. Ces mesures ne prévoient pas de subventions massives de la Confédération, a expliqué Doris Leuthard. La nouvelle ministre de l'Environnement vise plutôt des changements de comportement. /ats

Les gardes-frontière saisissent 159 kilos de khat

Les gardes-frontière suisses ont saisi 159 kg de khat mardi à la douane autoroutière de Bâle/Weil am Rhein (D). Un conducteur allemand de 26 ans tentait d'introduire la drogue sur le territoire helvétique. /ats

CRIMINELS ÉTRANGERS

«Tous les cantons devront procéder à des expulsions»

De passage à Fribourg, Christoph Blocher, le stratège de l'UDC défend l'initiative sur le renvoi des criminels étrangers. Il ne craint pas pour l'image de la Suisse en cas de oui. Interview.

FRIBOURG
SERGE GUMY

Les sondages lui prédisent une victoire le 28 novembre. L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher continue pourtant à faire activement campagne en faveur de l'initiative UDC «Pour le renvoi des criminels étrangers». Mercredi soir, il donnait une conférence à Fribourg, suivie par 300 personnes environ acquises à sa cause. Seuls deux jeunes gens ont tenté, en début de soirée, de dérouler une banderole critique, avant d'être évacués sans résistance par le service d'ordre. Après sa conférence, Christoph Blocher a répondu aux questions des médias.

Plus de 70 expulsions à Saint-Gall depuis début 2010, une centaine l'an passé dans les cantons de Vaud et Zurich. Et vous dites qu'il ne se passe rien en matière d'expulsions de criminels étrangers?

Les chiffres globaux pour 2008 pour la Suisse parlent de 375 expulsions. Les cantons que vous citez ont une pratique très stricte, mais vous ne mentionnez ni Genève, ni Fribourg, où il ne se passe presque rien. Si l'initiative UDC est acceptée, le juge décidera d'un renvoi et les cantons n'auront d'autre choix que d'appliquer sa décision.

Décider d'expulser un étranger criminel, c'est une chose.



CHRISTOPH BLOCHER «Le Danemark, pays membre de l'Union européenne a expulsé 1400 étrangers selon des règles proches de celles de notre initiative».

(KEYSTONE)

Encore faut-il pouvoir appliquer le renvoi...

La Suisse ne renvoie pas vers l'Erythrée et la Somalie, en raison de la situation instable sur place. Cette pratique temporaire me paraît correcte en vertu du principe de non-refoulement des réfugiés. Mais pour ce qui concerne le

Nigéria, c'est la faute à la Suisse si plus aucun renvoi n'est effectué, c'est elle qui a arrêté les expulsions après la mort d'un requérant d'asile à Zurich.

Mais après ce drame, le Nigéria n'accepte plus de reprendre ses ressortissants!

Parce que la Suisse a eu tort d'affirmer qu'elle avait commis une erreur. Pour imposer la conclusion d'un nouvel accord de réadmission, elle a une arme: elle peut interrompre tout de suite son aide au développement sur place. Mais il y a au Conseil fédéral des gens qui se refusent à faire ce lien, parce qu'ils ne veulent pas de renvois.

Vous avez dirigé le Département de justice et police entre 2003 et 2007, et on ne peut pas dire que vous ayez signé beaucoup d'accords de réadmission!

D'après mon expérience, on peut expulser des criminels vers quasiment tous les pays même sans accord de réadmission. Et pour ceux qui ne veulent quand même pas rentrer chez eux, il faut leur couper l'aide sociale. Mais on ne peut pas toujours chercher le motif qui évitera de renvoyer une personne. Tout le monde peut rentrer chez lui, tout le monde peut obtenir des papiers d'identité pour le faire.

Une année après la votation pour l'interdiction des minarets, ne craignez-vous pas de nouveaux dégâts pour l'image de la Suisse à l'étranger si votre initiative est acceptée?

Cette mauvaise réputation n'a duré qu'une journée, le temps que l'opinion publique des autres pays exprime son désir de voter elle aussi sur les minarets. Il y a toujours des personnes qui nous critiqueront au sein des gouvernements étrangers, mais nous faisons de même avec les Allemands ou les Américains!

L'expulsion de citoyens de l'Union européenne ne viole-t-elle pas l'accord sur la libre circulation des personnes?

Le Danemark appartient à l'Union européenne, et est donc aussi soumis aux règles de la libre circulation des personnes. Or, il a expulsé 1400 étrangers criminels, selon plus ou moins les mêmes règles que notre initiative.

Sur votre affiche de campagne, on peut lire «Ivan S., violeur et bientôt Suisse?» Mais les autorités compétentes refusent la naturalisation aux personnes condamnées. Votre publicité n'est-elle pas mensongère?

Avec le contre-projet, qui parle d'intégration des étrangers, ça ne prendra pas longtemps avant qu'un criminel étranger ne revendique de l'Etat qu'il l'intègre.

Vous mélangez deux choses. Le contre-projet contient certes un article sur l'intégration, mais celle-ci concerne tous les étrangers, et pas les criminels!

Mais si le contre-projet passe, les criminels étrangers auront bientôt un droit à être intégrés; ils pourront donc rester en Suisse. Et je vous signale que notre slogan sur «Ivan S., bientôt Suisse?» contient un point d'interrogation.

Combien payez-vous de votre poche pour cette campagne?

Je ne sais pas encore. Si l'UDC manque de moyens pour boucler son budget, je l'aiderai.

Vous êtes entrepreneur, vous avez forcément prévu un budget...

C'est une affaire privée. Les PDC et les radicaux se plaignent de ne pas avoir d'argent pour faire campagne. Ils ont pourtant des soutiens très riches. Pourquoi ces derniers ne paient-ils pas? /SGU

En bref

■ SOLEURE
Des supporters de l'AS Roma amendés

Des supporters de l'AS Rome ont fait main basse sur le magasin d'une aire d'autoroute à Gunzgen (SO) dans la nuit de mercredi à hier. Ils voyageaient dans un car qui a ensuite été intercepté et n'a pu continuer sa route que le lendemain à midi. /ats

■ ZURICH
Des objets du culte catholique volés

Des objets du culte catholique ont été dérobés il y a peu par des inconnus dans une église d'Adliswil (ZH) pour une valeur de quelque 25 000 francs. Les malfaiteurs ont utilisé une clé qu'ils avaient volée la nuit précédente au secrétariat de la paroisse. /ats

■ BERNE
Un blessé dans une fusillade

Un homme a été blessé hier matin à Berne lors d'une fusillade avec des policiers. La victime est soupçonnée d'avoir, quelques heures plus tôt, ouvert le feu lors d'une altercation devant un lieu de rencontres pour les étrangers à Zollikofen (BE). C'est lors de son arrestation à son domicile que le suspect a tiré à plusieurs reprises sur des policiers qui ont riposté. La police n'a pas précisé la gravité de ses blessures. Aucun agent n'a été touché. /ats

■ SONDAGE
Les étrangers font moins peur

L'afflux d'étrangers fait moins peur aux Suisses que ce n'était le cas l'an passé. Réalisé par l'institut gfs.zürich, le baromètre 2010 des préoccupations des Helvètes relègue cette angoisse loin derrière la peur devant le changement climatique, qui reste en tête. La préoccupation liée à la «surpopulation étrangère» enregistre la plus forte baisse après avoir recueilli la hausse la plus marquée en 2009. Avec un indice de 4,7 points sur 10 contre 5,1 l'an dernier, cette peur retrouve le niveau plus modéré de 2008. Elle se situe au 9e rang du classement, a indiqué hier l'institut. /ats

■ GENÈVE
Les HUG ne nourriront pas Rappaz de force

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ne nourriront pas de force Bernard Rappaz, conformément à sa volonté. Les HUG ont fait savoir hier qu'ils considéraient qu'une telle contrainte représentait une violation grave de l'intégrité d'une personne et n'est pas conforme aux droits de l'homme. /ats

■ CONSEIL FÉDÉRAL
L'heure d'été subsistera

Pas question de supprimer l'heure d'été: la Suisse redeviendrait un «îlot temporel» au sein de l'Europe. Avec tous les désavantages que cela comporte. Fort de cette opinion, le Conseil fédéral a rejeté hier une motion de la conseillère nationale Yvette Estermann (UDC/LU). /ats

SOCIÉTÉ

La proportion des travailleurs pauvres diminue

La part des travailleurs pauvres (working poors) dans la population suisse de 20 à 59 ans a diminué en 2008. Elle a passé à 3,8%, contre 4,8% un an plus tôt. L'Office fédéral de la statistique (OFS) explique ce recul par la croissance économique d'alors et une forte baisse du chômage dans les années 2006 à 2008.

En 2008, la Suisse comptait 118 000 personnes considérées comme pauvres alors qu'elles travaillent, a fait savoir hier l'OFS dans un communiqué. Même si elle reste largement au-dessus de la moyenne suisse, la proportion de «working

poors» a diminué dans tous les groupes à risque entre 2007 et 2008.

Les personnes vivant dans des ménages monoparentaux (9,4%) et dans des ménages de couple comptant trois enfants ou plus (11,3%) ont un risque accru d'être «working poor».

Le taux de travailleurs pauvres se monte à 11,2% chez les personnes à faible niveau de formation, à 6,7% chez les personnes de nationalité étrangère. Il s'élève à 6,6% parmi les indépendants, en particulier ceux sans employés (9,1%). Les personnes avec un engagement de durée limitée (8,2%) et celles ayant interrompu leur

activité rémunérée (6%) font aussi partie des groupes à risque.

En 2008, le seuil de pauvreté s'élevait à 2300 francs par mois pour les personnes vivant seules, à 3900 francs pour les ménages monoparentaux avec deux enfants et à 4800 francs pour les couples avec deux enfants.

Toute personne de 20 à 59 ans dont le revenu mensuel, après déductions des cotisations sociales (AVS, AI, 2e pilier, assurance chômage, etc.) et des impôts, se situe en dessous de ces montants est considérée comme pauvre.

Elle travaille au moins une heure par semaine et vit dans un ménage qui dispose d'au moins l'équivalent d'un emploi à plein-temps. L'OFS précise avoir amélioré sa base de calcul. Les données sur la pauvreté tiendront à l'avenir aussi compte des enfants, des jeunes et des personnes à la retraite, alors que jusqu'à présent, seule la population en âge de travailler (20-59 ans) était prise en compte.

Les premiers résultats obtenus selon cette base de données élargie dans le cadre d'un accord sur la statistique avec l'Union européenne seront publiés le mois prochain. /ats



BIRMANIE

Premières élections législatives depuis vingt ans

Les Birmans voteront dimanche pour la première fois depuis 1990. Mais ils ne trouveront sur aucune liste celle qu'ils avaient plébiscitée à l'époque, l'opposante Aung San Suu Kyi. Son parti boycotte d'ailleurs le scrutin. Les Birmans désigneront le parlement et les assemblées régionales, dans une élection qualifiée de mascarade en Occident mais que certains analystes considèrent comme un premier pas vers une évolution du régime du généralissime Than Shwe. /ats-afp

DROITS DE L'HOMME

«Les Etats-Unis doivent ouvrir des enquêtes sur la torture»

Le responsable de WikiLeaks Julian Assange a dénoncé hier à Genève le refus des Etats-Unis d'enquêter sur les allégations de tortures en Irak et en Afghanistan révélées par son site. Il a aussi critiqué les pressions américaines pour le faire taire.

«Si les Etats-Unis veulent être un pays crédible pour la défense des droits de l'homme, ils doivent mener des enquêtes sur les violations présumées de ces droits», a déclaré Julian Assange face à une affluence record d'une centaine de journalistes massés au Club suisse de la presse. «Au lieu d'enquêter sur ces abus, les autorités américaines ont adopté une attitude agressive à l'égard de mon organisation en la menaçant publiquement et en cherchant à la détruire», a ajouté le fondateur de WikiLeaks.



GENÈVE Le fondateur de WikiLeaks sous haute protection au cours de sa conférence de presse. (KEYSTONE)

«Les Etats-Unis sont en train de perdre leur réputation en matière de liberté d'expression et de droits de l'homme», a averti Julian Assange, à Genève à l'occasion de l'examen aujourd'hui du rapport des Etats-Unis par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. «C'est le moment pour les Etats-Unis de s'ouvrir plutôt que d'étouffer l'affaire», a dit Julian Assange. «Les lois adoptées par les Etats-Unis ne valent rien si elles ne sont pas appliquées. Or, des éléments du gouvernement américain ont violé ces lois», a affirmé

l'Australien de 39 ans, entouré de gardes du corps.

Son site a publié il y a six mois 90 000 documents américains sur la guerre en Afghanistan et il y a deux semaines 400 000 documents sur la guerre en Irak révélant des cas de tortures et d'assassinats de civils par les forces américaines.

Le militant a souligné qu'à la différence des Etats-Unis, d'autres pays, comme la Grande-Bretagne et le

Danemark, ont annoncé leur intention d'enquêter à la suite des révélations faites par WikiLeaks. «Il est dans l'intérêt des Etats-Unis de mener des enquêtes», a-t-il insisté.

Il a relevé qu'un grand nombre d'organisations des droits de l'homme, comme Human Rights Watch et Amnesty International, partagent son avis. Il a espéré qu'à l'occasion de leur examen par le Conseil, les Etats-Unis auront l'occasion de montrer leur volonté

de redresser leur image. Les abus dénoncés en Irak sur la période de janvier 2004 à décembre 2009 ne datent pas tous de l'administration de George Bush, a expliqué Julian Assange. «L'administration Obama a aussi violé la loi en transférant des prisonniers à des groupes connus pour pratiquer la torture», a-t-il affirmé.

Interrogé sur les résultats des élections de mardi, Julian Assange s'attend à un tour de vis supplémentaire. Selon lui,

les républicains auraient l'intention de faire passer une loi selon laquelle la publication des documents tels que ceux de WikiLeaks constitue une forme d'espionnage.

Sa présence à Genève, à l'invitation de l'Institut international pour la paix, la justice et les droits de l'homme (IIPJHR), une ONG fondée il y a un an et dirigée par Mehdi Ben Hamida, a fait l'objet de mesures de sécurité renforcées.

La police genevoise a contrôlé les accès du Club suisse de la presse. L'hôtel où il descend est gardé secret. Le militant doit encore intervenir aujourd'hui à l'ONU. L'homme, pourchassé par les services secrets, a affirmé que la situation a été «très difficile» pour lui ces trois derniers mois. Il a décrit toute une série d'incidents et de pressions destinés à le faire taire, à surveiller et étrangler financièrement WikiLeaks.

Près de 70% des ressources collectées pour le fonctionnement du site sont désormais consacrées à assurer la sécurité du site et de ses membres ainsi que sa défense sur le plan juridique, a-t-il dit. Les deux tiers des donateurs sont des individus qui paient en ligne par carte de crédit.

Mais, une semaine après les révélations sur l'Afghanistan en avril, la collecte a été suspendue par l'agence de crédit. Depuis, un système alternatif a pu être mis en place en Islande. Le site a fait également l'objet de plusieurs attaques informatiques. /ats

En bref

TÉHÉRAN
Manifestation antiaméricaine

Des milliers de personnes ont manifesté hier aux cris de «Mort à l'Amérique» devant l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Elles se sont rassemblées à l'occasion du 31e anniversaire de la prise de la représentation diplomatique par des étudiants islamistes. /ats-afp

NEW YORK
Nouvelle distinction pour Liu Xiaobo

Le dissident chinois Liu Xiaobo, prix Nobel de la paix 2010, a été récompensé hier par Human Rights Watch pour avoir risqué sa vie afin de «protéger la dignité» des autres, a annoncé à New York l'organisation de défense des droits de l'homme. /ats-afp

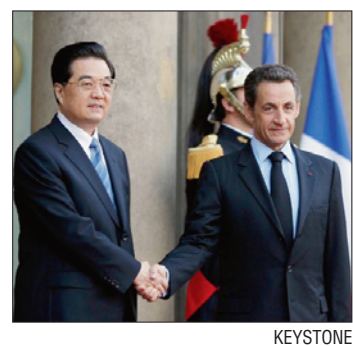
ÉGLISES
Les attentats de Bagdad condamnés

Des responsables religieux chrétiens et musulmans, réunis depuis mardi à Genève au siège du Comité œcuménique des Eglises ont condamné hier les attaques contre l'église Notre-Dame de Najaf, à Bagdad, dimanche. Les dirigeants des deux religions ont réaffirmé leurs responsabilités communes. /ats-afp

LIBAN
Le Hezbollah boycotte le dialogue national

Le Hezbollah chiite et son allié chrétien Michel Aoun ont boycotté hier pour la première fois hier une séance du dialogue national au Liban. C'est le signe d'une exacerbation de la crise liée au tribunal chargé d'enquêter sur l'assassinat de l'ex-premier ministre Rafic Hariri. /ats-afp

PARIS
Hu Jintao en visite officielle



KEYSTONE

Le président chinois Hu Jintao a entamé hier en France une visite officielle de trois jours qui confirme le réchauffement des relations entre Paris et Pékin. Ce séjour se concrétisera par près de 20 milliards d'euros de contrats. Nicolas Sarkozy a déroulé le tapis rouge pour le dirigeant de la deuxième puissance économique du monde. Après les honneurs militaires à l'aéroport, Hu Jintao et Nicolas Sarkozy ont gagné ensemble la capitale française, puis ont été escortés par la garde républicaine à cheval et des motards jusqu'au lieu de résidence du président chinois. /ats-afp

COLIS PIÉGÉ
Désamorcé 17 minutes avant l'explosion

L'un des colis piégés en provenance du Yémen et à destination des Etats-Unis a été désamorcé 17 minutes avant l'explosion prévue. C'est ce qu'a révélé hier Brice Hortefeux, le ministre français de l'Intérieur. La confiance du ministre, sur la chaîne de télévision France 2, avait pour but de prouver à l'opinion française la réalité de la menace d'attentats contre les pays occidentaux. /ats

ÉTATS-UNIS

Obama ouvre le dialogue avec les républicains

Le président américain Barack Obama a annoncé hier qu'il invitait les dirigeants du parti républicain à venir le rencontrer à la Maison-Blanche à la mi-novembre. Il a assuré qu'il ne voulait pas passer «deux ans à se chamailler» avec les vainqueurs des législatives de mardi.

«J'ai déjà appelé (les chefs des républicains au Congrès) Mitch McConnell et John Boehner (et les chefs démocrates sortants) Harry Reid et Nancy Pelosi, pour les inviter à une réunion ici lors de la première semaine» de la dernière session du Congrès sortant, le 18 novembre, a précisé Barack Obama aux journalistes à l'issue d'une réunion avec ses ministres. «C'est une réunion lors de laquelle je veux que nous par-

lions sur le fond de la façon dont nous pouvons faire progresser le programme des Américains. Ce ne sera pas seulement pour la photo», a ajouté Barack Obama, au surlendemain de la défaite cuisante encaissée par son camp aux élections de la mi-mandat.

Soulignant que les autres pays continuaient à progresser et à disputer des parts de marché aux Etats-Unis, Obama a mis en garde contre tout immobilisme au sommet de l'Etat: entre une Maison-Blanche détenue par les démocrates et un Congrès où les républicains vont désormais dominer la Chambre des représentants et ont grignoté la majorité démocrate au Sénat. «Nous ne pouvons pas nous permettre de passer deux ans à nous chamailler.



BARACK OBAMA «Nous ne pouvons pas nous permettre de passer deux ans à nous chamailler». (KEYSTONE)

Il faut que nous fassions en sorte que tout le monde se mette au travail, démocrates comme républicains», a plaidé le président. Barack Obama, qui avait concédé mercredi que le

scrutin avait constitué une «raclée» pour lui et pour son camp, a estimé hier que «les électeurs ont fait savoir qu'ils voulaient que nous nous concentrions sur l'économie et

l'emploi». «Ils sont inquiets d'un gaspillage de l'argent du contribuable, et ils veulent changer le ton ici à Washington, pour que les deux partis se rapprochent et se concentrent sur ce qui est important pour les gens, au lieu de marquer des points», a-t-il analysé.

Le président a aussi affirmé que son administration et lui-même devaient «prendre ce message à cœur, et faire des efforts sincères et constants pour essayer de changer la façon dont Washington fonctionne». A ce titre, a remarqué Obama, «il va être extrêmement important dans les prochains mois de créer une meilleure relation de travail entre cette Maison-Blanche et les responsables du Congrès». /ats-afp

Indices

Table of stock indices including Nasdaq Comp., DAX 30, and FTSE 100.

Table of indices including SMI, SMIM, DJ Euro Stoxx 50, and Nikkei 225.

Table of indices including SPI, Dow Jones, and CAC 40.

Les plus grandes variations sur le marché suisse

Table showing top gains and losses on the Swiss market, including Crealogix N, Loeb BP, and Lifewatch N.

Change

Table of exchange rates for various currencies like Euro, Dollar US, and Livre sterling.

En bref

SWISS RE Le bénéficiaire a doublé

Le réassureur zurichois Swiss Re annonce hier avoir multiplié par deux son bénéfice net, à 605 millions de francs.

ZURICH ASSURANCES 2,3 milliards de profits

Un environnement difficile a pesé sur les résultats sur neuf mois du groupe d'assurances et de services financiers Zurich.

PORTES ET FENÊTRES Fortes amendes pour entente cartellaire

La Commission de la concurrence (Comco) a prononcé hier des amendes pour un total de quelque 7,6 millions de francs contre quatre entreprises actives dans le domaine des fenêtres et portes-fenêtres.

ÉCHANGES

Sévère mise en garde contre le retour du protectionnisme

L'OCDE, l'OMC et la Cnuced ont mis en garde hier les pays du G20 contre une «spirale protectionniste» due aux déséquilibres macro-économiques et aux tensions politiques qui les accompagnent.



GENÈVE Pour l'OMC, les signes inquiétants de pressions protectionnistes se sont multipliés.

«Si les déséquilibres macro-économiques actuels ne sont pas traités de manière crédible, les tensions qui en résulteront pourraient dégénérer en une spirale protectionniste», ont averti l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (Cnuced).

économiques et les turbulences monétaires.

«La stabilité du système commercial sera exposée à des risques considérables si les monnaies sont utilisées afin d'obtenir des avantages comparatifs liés au taux de change», déclarent les trois organisations. Leurs patrons Angel Gurria, Pascal Lamy et

Supachai Panitchpakdi lancent un appel conjoint aux dirigeants du G20 à désamorcer ces tensions.

La Cnuced s'inquiète en particulier de la stagnation des flux d'investissement étrangers cette année, le signe d'un manque de confiance des milieux économiques dans la stabilité du système. Les flux

vers les pays du G20 se sont contractés de 36% au second trimestre 2010. Ils devraient stagner sur l'ensemble de l'année à 1200 milliards de dollars, a expliqué à la presse le directeur de la division de l'investissement à la Cnuced James Zhan.

«Aucun boom de l'investissement étranger ne se profile à l'horizon», a-t-il affirmé, en confiant sa «sérieuse préoccupation». Selon James Zhan, les entreprises restent prudentes en raison des risques macro-économiques et de l'incertitude.

Les pays du G20 ont résisté aux pressions protectionnistes ces six derniers mois, constate avec satisfaction le rapport des trois organisations. Depuis la fin 2008, les restrictions au commerce appliquées par les pays du G20 se sont néanmoins accumulées et se montent désormais à 1,8% du total des importations du G20. Seulement 15% des mesures d'urgence prises depuis 2008

pendant la crise ont été supprimées jusqu'ici. «C'est trop peu», affirment l'OCDE, l'OMC et la Cnuced. Elles appellent le G20 à donner la priorité à la suppression de ces mesures.

Au 15 octobre, des centaines d'établissements financiers continuent de bénéficier d'un soutien public. Seulement 15% des banques qui ont reçu une aide pendant la crise ont remboursé intégralement les prêts ou mis fin aux garanties publiques. Dans le secteur non-financier, plus de 30 000 entreprises continuent à bénéficier d'un soutien dans le cadre des mesures d'urgence prises pendant la crise.

«Les stratégies de sortie de crise devraient être transparentes et non-discriminatoires», affirme l'OCDE, l'OMC et la Cnuced. Les gouvernements doivent résister à la tentation d'adopter de nouvelles subventions étatiques qui faussent la concurrence. Il faut éviter aussi le risque d'une fragmentation des marchés financiers par l'adoption de mesures législatives nationales, déclarent les trois organismes. /ats

LA BOURSE

Source: THOMSON REUTERS, Sponsor: SIX SWISS EXCHANGE, www.six-swiss-exchange.com

Cours sans garantie

- P = action au porteur, N = action nominative, BJ = bon de jouissance, d = cours demandé, o = cours offert

Marché suisse (cours en CHF)

Table of Swiss market prices for SMI, ABB Ltd N, Actelion N, etc.

Table of Swiss market prices for AUTRES VALEURS, Addax Pharma N, etc.

Margot Mazout Huile de chauffage. Numéro unique: 0844 844 644. E-Mail: info@margotmazout.ch

Taux de référence (en %)

Table of reference rates for Rdt oblig. CH 10 ans, Rdt oblig. US 30 ans, etc.

Matières premières

Table of commodity prices for Huile de chauffage par 100 litres, etc.

ASSURER VOTRE SUCCÈS. BCBN Plus forts ensemble. www.bcn.ch

Métaux précieux

Table of precious metal prices for OR, ARGENT, PLATINE.

Swibor

Table of Swibor rates for 2 ans, 3 ans.

Marchés européens (cours en EUR)

Table of European market prices for Akzo-Nobel, Alcatel-Lucent, Allianz, etc.

Marchés nord-américains (cours en USD)

Table of North American market prices for 3M Company, Altria Group, Am. Express Co., etc.

Fonds/Fondation de placement SWISSCANTO (Banques Cantonales)

Table of SWISSCANTO fund prices for (CH) BF CHF, (CH) BF Conv. Intl., etc.

AVIS MORTUAIRES



Monique Bloch-Brunschvig

Corinne et Naim Benmayor-Bloch, Léa, Deborah et Laura
Sylvie et Gianni Venti-Bloch, Deborah, Davide
Marielle et Laurent Rysler-Bloch, Simon, Julie et Morgane

Pierrot Légeret

Evelyne et Pierre Nobs-Légeret, leurs enfants et petit-fils
Thierry et Carine Légeret et leurs enfants

Madame Odette Brunschvig

Pierrette Braunschweig, ses enfants et petits-enfants

ainsi que les familles parentes et alliées

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Marc-Henri BLOCH

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, oncle, beau-fils, beau-frère, cousin, parent et ami enlevé à l'affection des siens mercredi à l'âge de 80 ans, après une maladie supportée avec courage et dignité.

La Chaux-de-Fonds, le 3 novembre 2010

La cérémonie aura lieu au cimetière israélite des Eplatures, La Chaux-de-Fonds, le vendredi 5 novembre à 14h30.

Domicile de la famille: rue du Doubs 89, 2300 La Chaux-de-Fonds

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser à La Communauté israélite La Chaux-de-Fonds, CCP 23-336-7 (mention Marc-Henri Bloch).

Ni fleurs ni couronnes

La famille de

Monsieur

Marc-Henri BLOCH

tient à exprimer toute sa gratitude au Docteur Christian Monnerat, au service d'oncologie de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, au Docteur François Willemin, au personnel de La Chrysalide et à NOMAD.

Les anciens employés du PRINTEMPS

ont appris avec une grande tristesse le décès de

Marc-Henri BLOCH

Ils expriment à son épouse et sa famille toute leur sympathie et leurs sincères condoléances.



*Ne pleurez pas, vous qui m'avez aimé,
Mais dites-vous simplement
Qu'enfin mes souffrances sont terminées.*

Avec tous ceux qui l'ont connu et aimé, nous prions le Seigneur pour

Monsieur

Jean-Louis COMMENT

notre cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami qui nous a quittés dans sa 83e année, réconforté par l'onction des malades. Qu'il trouve auprès de Dieu la paix et la joie!

Ses enfants:

Jean-François Comment à Moutier;
Patrick et Natalia Comment-Bogza à Peseux;

Ses petites-filles:

Cindy et Samuel, Laura;

Son frère:

Raymond Comment aux Bois,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies invitent à prier pour que le Seigneur lui accorde le repos et la lumière éternels.

La messe et le dernier adieu seront célébrés en l'Eglise des Bois, le samedi 6 novembre à 14h30, suivis de l'ensevelissement au cimetière.

Notre papa repose à la chapelle mortuaire de l'Eglise des Bois.

En lieu et place de fleurs, en sa mémoire, on peut penser à la Ligue jurassienne contre le cancer, Delémont, CCP 25-7881-3.

Un merci tout particulier au personnel des hôpitaux de La Chaux-de-Fonds et de Saignelégier, au Service des Soins à domicile des Franches-Montagnes, ainsi qu'au Service de la Croix-Rouge, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Adresses de la famille: Jean-François Comment, rue du Midi 15, 2740 Moutier
Patrick et Natalia Comment-Bogza, Pralaz 25a, 2034 Peseux

Les Bois, le 3 novembre 2010

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Remise des textes: délai jusqu'à 19 heures

jusqu'à 17 heures du lundi au vendredi: PUBLICITAS: tél. 032 910 20 50 - fax 032 910 20 59

dès 17 heures, week-end et les jours fériés: BUREAU DU JOURNAL: tél. 032 723 53 97 - fax 032 723 53 09

e-mail: carnet@l'impartial.ch

AVIS MORTUAIRES



Marc-Alfred Collioud

Josianne et Eric Schweizer-Collioud

Stéphane et Juvy Schweizer et leur petite Bianca à Genève

Pascal et Alma Schweizer et leur petit Yoann

Lucienne et Urs Hebeisen-Collioud aux Philippines

Samuel Hebeisen au Canada

Daniel Hebeisen au Canada

Charles et Yvonne Hugoniot à Porrentruy

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Mathilde COLLIOUD-HUGONIOT

C'était une personne généreuse, courageuse, remplie d'amour et aimée de tous. Elle nous a quittés à l'âge de 86 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 3 novembre 2010

Une cérémonie aura lieu le mardi 9 novembre à 11 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Monsieur Eric Schweizer

Ch. du Couvent 35 - La Chaux-de-Fonds

Mathilde repose au pavillon du cimetière.

En lieu et place de fleurs, merci de penser à la Fondation pour la mission de l'Eglise néo-apostolique de Suisse, mention: Asie du Sud-Est, CCP 30-6652-8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



La Croix-Bleue neuchâteloise

exprime son amitié et s'associe à la tristesse de la famille de

Olivier-Morris PIAGET

qui a œuvré de nombreuses années comme caissier au sein de son comité.

Oui, c'est en Dieu que mon âme se confie; de Lui vient mon salut. Psaume 62 v. 2

132-237823

La direction et les collaborateurs de la Manufacture PIAGET de La Côte-aux-Fées

ont l'immense regret de faire part du décès de

Monsieur

Olivier PIAGET

frère de Monsieur Yves G. Piaget

à la suite d'une longue maladie.

La direction et le personnel de l'entreprise expriment à la famille leurs plus sincères condoléances et leur plus vive sympathie.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

018-692869

Le mot caché

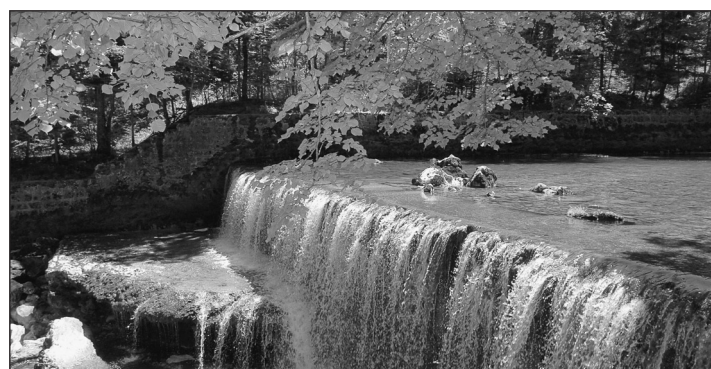
SOLUTION: Le mot caché à former de la grille avec les lettres inutilisées est: **TALISMAN**

En bref

LES BOIS

Deux conducteurs à l'hôpital

Hier vers 17h45, un automobiliste franc-montagnard venant du Peu-Claude s'est engagé sur la route principale en direction des Bois, à la hauteur du «bois Français». Lors de sa manœuvre, ce conducteur n'a pas accordé la priorité à une voiture ajoulote qui circulait des Bois en direction de Saignelégier. Les deux conducteurs n'ont heureusement été que légèrement blessés lors de cette violente collision. Ils ont été transportés en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Le trafic a été perturbé durant deux heures. /comm



AVIS DE NAISSANCES

*Cyril
à la joie d'annoncer
la naissance de son frère,
il s'appelle*

Clément

*Il est né le 30.10.2010
et fait le bonheur
de toute la famille*

Famille Perinetti

132-237844

Nouvelle Citroën C3

99 g de CO₂/km - 3,8 l/100 km

Des Fr. 149.-/mois
ou
Prime Bonus Fr. 2'000.-
Offre de Reprise Plus
Cumulables avec les offres en court

LE VISIODRIVE
Garage Barris Garage Burkhalter
La Chaux-de-Fonds Le Locle

AIR DU TEMPS
JEAN-LUC WENGER



Epelez-lui anaphylactique

Au réveil, il se demandait pourquoi l'infirmière parlait sans cesse d'une certaine Ana Phylactique. Et elle insistait, la dame. Il a enfin compris quand un anesthésiste cinéophile a évoqué la piqûre de guêpe qui fait gonfler Pierre Richard dans «La chèvre». Pour le calmer, on lui a donné une bonne dose de morphine de synthèse. La nuit, il appelait sans cesse les infirmières pour qu'on le change de chambre. Oui, il pleuvait sur son lit et personne ne venait réparer la fuite du toit. Il pensait se trouver au dernier étage du Chuv, celui

que des financiers américains venaient de racheter pour en faire un bar-lounge, racontait-il. Logique, l'Etat de Vaud a besoin d'argent et, avec l'ascenseur privatif et la vue sur le lac, ce serait vite le lieu branché de Lausanne. D'ailleurs, dans cet espace, il y avait déjà des fumeurs. Il les a vus. Il a aussi entendu son voisin parler de sa cinquième opération à cœur ouvert, ce voisin dont la femme se trouvait dans le lit d'en face. Un couple incroyable puisque l'infirmière était leur fille... Derrière le rideau, il entendait les soignants faire la

fête toutes les nuits. Des araignées géantes, des chauves-souris en vol plané, des belettes statiques: toute une ménagerie se déplaçait au-dessus de sa tête. Ces hallucinations sont partagées par de nombreux patients après une narcose. Surtout les plus âgés, lui a assuré le médecin. Ses poils sur les pieds, il les voyait pousser, les motifs sur le drap – de simples lignes – se courbaient, dansaient. De ce voyage dans l'enfer artificiel, il n'a retenu qu'un mot: anaphylactique.

MÉTÉO

Vendredi
5 novembre 2010
Saint Zacharie

Ils sont nés à cette date:
Tilda Swinton, actrice
Bernard-Henri Lévy, philosophe



Lever: 7 h 21
Coucher: 17 h 11



Lever: 6 h 28
Coucher: 16 h 20
Nouvelle lune: 6.11

Apollon est fainéant avec ce rideau gris

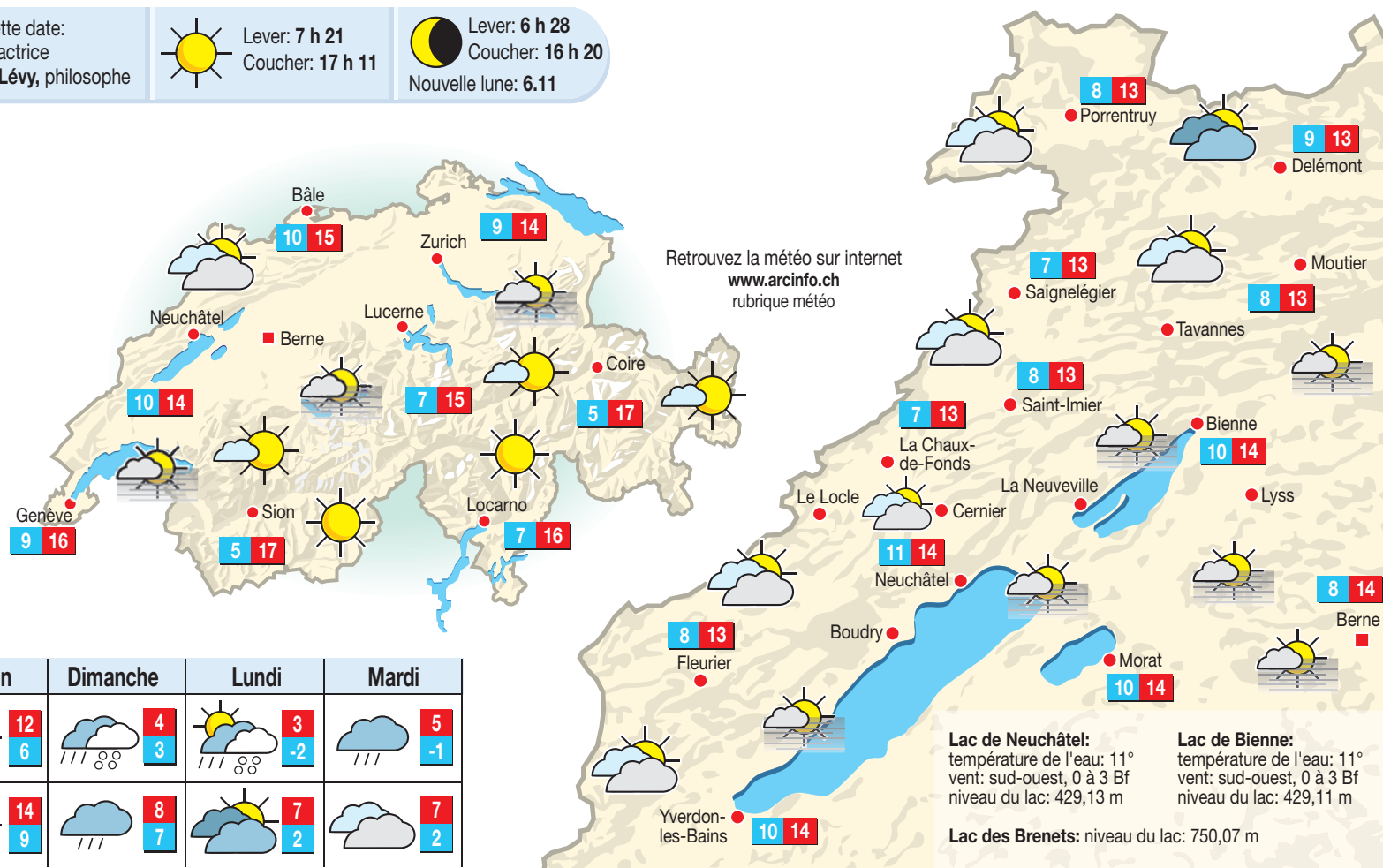
par Jean-François Rumley



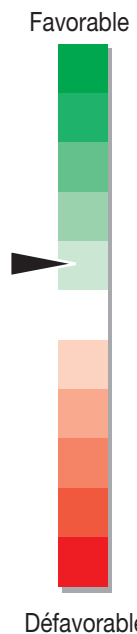
Situation générale. Apollon fait des signes derrière les lignes de stratus élevés, il s'agit peut-être de messages codés sur les manœuvres élaborées par les armées du mauvais temps.

En clair, l'avenir est sombre, une dépression prépare une attaque mouillée pour demain soir, suivie d'une invasion d'air polaire. **Prévisions pour la journée.** Vous avez intérêt à aimer le gris, l'anticyclone continental est un roi de pacotille. Encore heureux qu'il ne demande pas une roupie pour son boulot car il roupille. Apollon est en bisbille avec les nuages bas et ce sont eux qui éparpillent les rayons. Le réconfort vient du mercure, 14 degrés.

Les prochains jours. Les rayons s'enfuient demain, puis perturbé et frais.



Qualité de l'air



Le temps ressemble comme deux nuages aux jours précédents, les nappes phréatiques crient leur soif.

	Aujourd'hui	Demain	Dimanche	Lundi	Mardi
En montagne (1000 m)	13 / 7	12 / 6	4 / 3	3 / -2	5 / -1
En plaine (500 m)	14 / 10	14 / 9	8 / 7	7 / 2	7 / 2

HIER À 12 HEURES

Localité	Ciel	Température
En Suisse		
Bâle	très nuageux	16°
Berne	peu nuageux	16°
Genève	peu nuageux	17°
Locarno	peu nuageux	14°
Nyon	très nuageux	16°
Sion	beau	14°
Zurich	très nuageux	17°
En Europe		
Berlin	très nuageux	15°
Lisbonne	beau	19°
Londres	très nuageux	18°
Madrid	beau	20°
Moscou	pluie	8°
Nice	beau	18°
Paris	très nuageux	16°
Rome	beau	15°
Vienne	très nuageux	21°
Dans le monde		
Alger	très nuageux	19°
Le Caire	beau	30°
Palmas	beau	26°
Nairobi	très nuageux	21°
Tunis	très nuageux	20°
New Delhi	beau	26°
Hongkong	pluie	23°
Sydney	très nuageux	17°
Pékin	beau	14°
Tel Aviv	beau	31°
Tokyo	beau	12°
Atlanta	bruine	11°
Chicago	beau	5°
Miami	très nuageux	23°
Montréal	très nuageux	4°
New York	pluie	10°
Toronto	très nuageux	5°

INSOLITE

Un Degas volé réapparaît...

Un tableau du peintre Edgar Degas, volé au Havre en 1973, vient d'être retrouvé alors qu'il allait être vendu aux enchères, a indiqué mercredi le Ministère français de la culture. La maison d'enchères Sotheby's l'a retiré de sa vente d'art impressionniste du 3 novembre à New York. «Blanchisseuses souffrant des dents» était estimé entre 350 000 et 450 000 euros dans le catalogue de Sotheby's. Cette toile de petite taille (16 cm sur 21 cm), réalisée vers 1870-1872, avait appartenu aux collections du Louvre et est désormais

affectée au Musée d'Orsay, a indiqué le service des musées de France du Ministère de la culture, confirmant une information du site «La Tribune de l'art». La toile avait été placée en dépôt au musée du Havre en 1960, où elle avait été dérobée en 1973. Elle figure dans la base de données des collections d'Orsay où son historique complet est répertorié. En revanche, elle n'est pas dans la base d'Interpol qui recense les objets d'art volés, souligne le site «La Tribune de l'art». /ats-afp

LA PHOTO DU JOUR



REDOUX DE LA SAINT-MARTIN Les adeptes de la bronzette étaient aux anges hier sur la plage de Nice, où le mercure atteignait les 23 degrés, alors qu'en Valais, les températures flirtaient avec les 19 degrés. (KEYSTONE)

BORIS BECKER

Boum-Boum à la caisse!

Le Tribunal cantonal administratif des Grisons, appelé à trancher un différend entre Boris Becker et le pasteur qui l'a marié en juin 2009 à Saint-Moritz, a décidé que l'ancien No 1 mondial devrait passer à la caisse. L'Allemand devra lui verser 1988 francs et payer 2257 francs de frais de justice. Le pasteur réclamait 9600 francs à l'ancienne gloire du tennis allemand, qui refusait de payer une telle somme, assurant avoir eu de l'homme de foi une estimation allant de 1750 à 2100 francs. Les deux hommes ne parvenant pas à s'entendre, le pasteur avait obtenu de ses supérieurs d'être délié du secret professionnel pour faire valoir ses droits par voie juridique. Une procédure contestée par l'ex-champion devant le Tribunal cantonal administratif des Grisons, qui a fini par le débouter mercredi, jugeant que les pasteurs comme les médecins pouvaient être déliés du secret professionnel sur des questions d'honoraires. Les juges ont également pris en compte le fait que Boris Becker avait «commercialisé son mariage dans les médias». Le triple vainqueur de Wimbledon s'est marié en secondes noces avec la Néerlandaise Sharlely Kerssenberg en présence de 200 invités. La cérémonie avait été retransmise sur la chaîne de télévision privée allemande RTL. /si



EN GRANDE POMPE Boris Becker, qui a épousé Sharlely «Lilly» Kerssenberg le 12 juin 2009 à Saint-Moritz en présence de 200 invités de marque, avait vendu les droits de l'événement à la chaîne RTL. (KEYSTONE)